

DOSSIER ESPAGNE

le monde

Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°623 JEUDI 12 JUN 1986 8,00 F

SUPPLÉMENT QUATRE PAGES : CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE...

Spéculations, fraudes fiscales, mesures antisociales...

LES PLEINS POUVOIRS AUX EXPLOITEURS ET AUX ESCROCS



F°P. 2520

communiqués

• MONTAUBAN

Un groupe est en formation sur cette ville. Pour tout contact, écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• LILLE

Thèmes des prochaines émissions de la « Voix sans maître » (vendredi, de 21 h à 23 h, sur 99.6 MHz) : 13 juin, l'antimilitarisme aujourd'hui avec Pierre Martial Cardonna (éditions Avis de Recherche) ; 20 juin, sérialisme anti-racisme, avec le Collectif contre les centres de rétention et des associations immigrées (« Texture » et « Miroir »).

• GARD

Le groupe du Gard informe qu'une table de presse sera présentée au cours des permanences qui auront lieu tous les dimanches matin de 10 h à 12 h au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes. Les permanences continueront pendant l'été. Venez nombreux.

• CRÉTEIL

Le groupe de Créteil assurera une permanence tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le marché de l'église de Créteil.

• PARIS

Le groupe Louise-Michel organise samedi 21 juin, de 14 h à 19 h, la Fête des Abbesses (place des Abbesses, Paris 18^e). Avec la participation de nombreuses organisations : M.R.A.P., Ligue des droits de l'homme, Radio-Libertaire, U.F.C. 18^e, Stop-Racisme, A.S.T.I. 18^e, écologistes de l'arrondissement. De nombreuses animations : expositions, vidéos, jeux, librairie, buvette... Et pour la partie artistique : Christian Paccoud, Les Coyottes, Les Chiffons. Nous vous attendons nombreux et en musique !

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes — PAGE 3 : Editorial, Budget : les libertés du renard dans le poulailler — PAGE 4 : En Bref, Congrès santé-sociaux C.F.D.T., Quand un militaire transforme un hôpital psychiatrique en goulag, Communiqué — PAGE 5 : Antimilitarisme : procès à Paris, Encore la répression !, Rémy Legendre : un objecteur en procès — PAGE 6 : Les amnésies de Kurt Waldheim, Coup à Solidarnosc, Anticléricalisme — PAGE 7 ET 8 : « Espagne 36 » : la révolution, la guerre et le pouvoir — PAGE 9 : Isolement carcéral en Belgique, Mort d'Umberto Marzocchi — PAGE 10 : Rencontre avec l'« Echappée belle » — PAGE 11 : Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture, Bandes dessinées, Copinage, Communiqués — PAGE 12 : Quoi de neuf dans l'antiracisme ?, Ce que le gouvernement prépare.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Roulage 205 — Publi Roulage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
 145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli. fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement la pindre au bulletin

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

débats

• ANGERS

Le groupe d'Angers organise « Huit heures pour l'anarchisme » samedi 14 juin, de 16 h à 24 h, pour le cinquantenaire de la révolution espagnole.

Cette journée se déroulera au Centre d'animation de la Doutre, 43, place G. Bordillon, Angers. Films : « Viva la Muerte » d'Arrabal (à 16 h 30), « Sacco et Vanzetti » (à 20 h 30). Débats sur l'anarchisme, la révolution espagnole. Buvette, stand, livres... Entrée : 20 F.

• PARIS

La commission propagande des relations intérieures organise une série de dix cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions : « Qu'est-ce que l'anarchie ? », « Le mouvement anarchiste en France », « Anarchisme et mouvement ouvrier », « Les anarchistes et la révolution », « Anarchisme et marxisme », « Les anarchistes et l'Etat », « L'organisation anarchiste », « Le fédéralisme anarchiste », « La gestion directe », « Comment lutter aujourd'hui ? ».

Ces cours auront lieu le mardi, à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e. Prochain cours : « Comment lutter aujourd'hui ? », par Alain Duthilleul, le mardi 17 juin.

• TOULON

Dans le cadre du cinquantenaire de la révolution espagnole, le groupe Région toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent samedi 28 juin, à partir de 17 h, salle « Art et Culture » (quartier Saint-Roch) à Toulon, une fête libertaire.

Au programme : montage diapos « Espagne 36 », suivi d'un débat avec des compagnons de la C.N.T.E. ; Louis Capari ; Pierre Méric ; « Dimension libre » (B. Kalef) ; des stands, de la bouffe, une buvette, etc.

éditions

• « LA TORCHE »

Le n°3 de « La Torche », journal d'information et d'expression libertaire de l'Allier vient de paraître, prix : 5 F. Pour toute commande : A.C.L., B.P. 49, 03402 Yzeure cedex.



• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE »



Le n°8 de l'« Alternative libertaire 49 » édité par le groupe d'Angers de la F.A. et des sympathisants libertaires vient de paraître. On peut se procurer gratuitement un exemplaire contre 2,20 F en timbres en écrivant à « Alternative libertaire », B.P. 401, 49004 Angers cedex.

• ENVELOPPES

A l'occasion de la sortie du timbre à 1,80 F sur Louise Michel (« Hommage des femmes »), Fred réédite l'enveloppe « Ni Dieu ni maître » frappée du drapeau noir, avec comme slogan « Le pouvoir est maudit, c'est pour ça que je suis anarchiste. (Louise Michel) », au prix de 1,50 F l'unité (1,20 F à partir de 10 ex., 1 F à partir de 50 ex., 0,80 F à partir de 100 ex.). Cette enveloppe est disponible à la librairie du Monde libertaire.

• BROCHURE

Le groupe Kropotkine a édité une brochure ayant pour thème « Les luttes de libération nationale en Amérique centrale ». Au sommaire : L'Amérique centrale victime de l'Oncle Sam, Les mouvements populaires, Libération nationale et anarchisme, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Costa-Rica, etc. En vente à la librairie du Monde libertaire, 20 F.

• « MAGAZINE LIBERTAIRE »

Le « Magazine libertaire » n°9 est paru, son titre : « Programme anarchiste de non-gouvernement » (Propositions pour une société libertaire). En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
 Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.

Groupe « Florès-Magon », Paris 12^e : permanences les vendredis, de 18 h à 19 h, au métro Daumesnil (sortie Claude-Decaen).

Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

• Yvelines

Groupe « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

• Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

• Val-d'Oise

Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2^e et 4^e samedis du mois, de 15 h à 18 h 30, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.

• Val-de-Marne

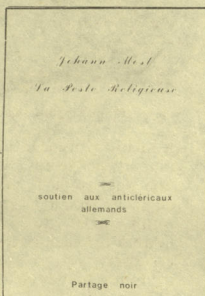
Groupe Villejuif-Vitry : permanences tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois, de 15 h à 17 h, à la salle Gérard-Philippe, 2, rue Louise-Aglæ-Cretté, Vitry.

Liaison Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

Groupe de Créteil : permanences tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, au marché de l'Eglise, Créteil.

éditions

• BROCHURE



Le groupe Florès-Magon vient de rééditer « La peste religieuse » de J. Most (texte interdit en Allemagne), en soutien aux anticléricals allemands emprisonnés là-bas.

Les sommes recueillies serviront à la défense des militants. En vente à la librairie du Monde libertaire, 10 F.

• LIVRE

A l'occasion du centenaire du Premier Mai, le groupe Fresnes-Antony a réédité le livre de l'historien et militant syndicaliste Maurice Dommanget « L'Histoire du Premier Mai », avec un avant-propos de Maurice Joyeux.

En deux tomes, les origines, les nombreuses manifestations qui marqueront ce jour et les diverses tentatives de récupération sont traitées sans complaisance et avec une grande honnêteté. Chaque tome : 60 F, les deux tomes : 100 F sont disponibles à la librairie du Monde libertaire.

A partir de cinq exemplaires, avec un règlement à la commande, une réduction de 33% est effectuée. Règlement à l'ordre de A.S.H., C.C.P. 2160042 C, centre Paris. Adresse : groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony.



BUDGET

Les libertés du renard dans le poulailler

La politique budgétaire du gouvernement Chirac prend désormais singulièrement forme. Le collectif budgétaire pour la fin 1986 a été adopté à l'Assemblée nationale à l'aide de l'article 49 alinéa 3, décidément fort commode pour empêcher les débats, pour supprimer en fait l'exercice normal du jeu parlementaire.

Par ailleurs, le Premier ministre indiquait le 30 avril comment le budget de 1987 réaliserait 40 milliards de francs d'économies. La liste des mesures antisociales n'avaient jamais été aussi longue. Il faut les détailler. Chacune égrène le même refrain : « *Gattaz, je t'aime !* ».

« Vive le C.N.P.F. ! »

Le collectif budgétaire contient un nombre impressionnant de mesures fiscales à l'inspiration clairement réaganienne. L'impôt sur les grandes fortunes est supprimé à partir du 1^{er} janvier 1987. Sur proposition de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, l'amnistie fiscale décidée par le gouvernement sur les capitaux rapatriés sera prolongée de trois mois. Elle durera jusqu'au 1^{er} janvier 1987.

L'anonymat des fraudeurs sera garanti. Rappelons tout de même qu'il s'agit par ce biais de passer l'éponge sur toutes les exportations illégales de capitaux effectuées à partir de 1981, et qui ont largement pénalisé l'économie nationale. Le gouvernement Chirac dresse un attirail répressif sans précédent contre l'ensemble de la population, mais il félicite *a posteriori* cette énorme délinquance en col blanc qu'est le trafic de capitaux.

Par ailleurs, l'anonymat sur l'or est rétabli dans sa totalité. Un amendement proposé par Valéry Giscard d'Estaing et repris à son compte par le gouvernement réduit la durée pendant laquelle les inspecteurs du fisc peuvent fouiller dans le passé des contribuables. Cette durée passe de 4 à 3 ans pour les entrepreneurs et les membres des professions libérales... Là encore, il s'agit d'une prime aux fraudeurs.

Mais la liste des dispositions favorables au patronat n'est pas close, loin s'en faut. Le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené uniformément à 45%. Jusqu'à présent, il était de 50% sur les bénéfices distribués aux actionnaires et de 45% sur les bénéfices réinvestis. Par ailleurs, les entreprises qui franchissent le seuil des dix salariés sont exonérées de charges assises sur les salaires pendant trois ans. Du jamais vu ! Tout ce qui concerne l'impôt sur l'entreprise diminue : le paradis des entrepreneurs.

En revanche, la fiscalité indirecte qui touche tous les ménages au même taux, les plus riches comme les plus pauvres, augmente. Ainsi par un amen-

dement de dernière minute, le gouvernement a décidé le doublement de la taxe sur le permis de conduire, qui passera de 65 F à 150 F pour tout le monde à partir du 1^{er} juillet. De la même façon, tout candidat au concours de recrutement des fonctionnaires devra acquitter une taxe de 150 F au profit de l'Etat. Les jeunes chômeurs et les jeunes dont les deux parents sont inscrits à l'A.N.P.E. sont exonérés de cette taxe. Mais les jeunes ouvriers ou employés dont

tes accordée dans plus de 95% des cas, mais elle constituait néanmoins une sorte d'effet de censure qui imposait aux entrepreneurs de ne présenter des dossiers de licenciement que lorsque ceux-ci étaient assez solides. C'est ainsi un verrou contre l'arbitraire qui disparaît.

La culture aux oubliettes

Le collectif budgétaire pour la fin 1986 comprend donc une

voire amplifiées dans le secteur privé.

Mais ce qui frappe aussi dans cette politique budgétaire, c'est l'abandon très réel de la part affectée au ministère de la Culture. Les restrictions votées dans le collectif budgétaire s'élèvent à 421 millions de francs. La moitié de la somme concerne les grands travaux et 75 millions de restrictions s'appliquent au développement culturel (soit 18% des crédits d'intervention du budget dans cette direction).

Ces restrictions, qui viennent se greffer sur un budget qui a très peu augmenté depuis 1983, mettent en cause le programme social d'essor des quartiers et provoqueront l'annulation de vingt conventions de développement culturel avec les collectivités locales. Sans compter les coupes dans les subventions aux maisons de la culture, l'abandon des programmes en milieu scolaire, etc.

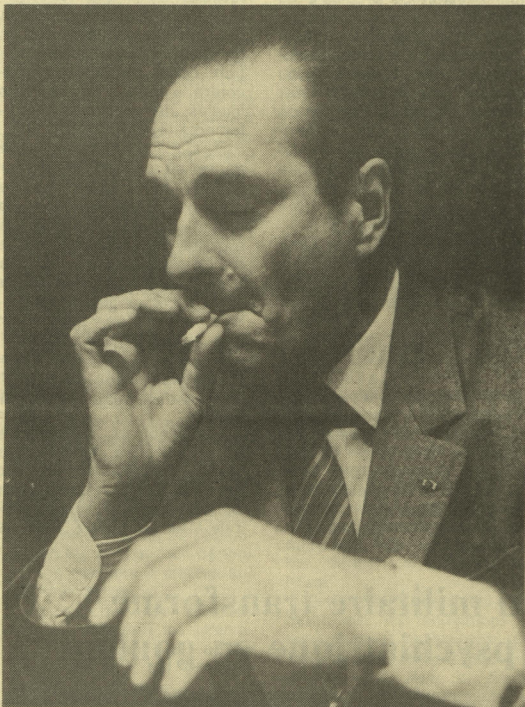
La liste ici aussi est tristement longue. Et Dominique Wallon, directeur du développement culturel depuis 1982, précise bien les enjeux de ces restrictions dans sa lettre de démission envoyée le 22 mai à François Léotard : « *Afficher comme seules priorités budgétaires le patrimoine, les enseignements artistiques et l'action internationale, revient dans le contexte financier actuel à fragiliser*

encore plus le spectacle vivant, l'action culturelle, la politique d'innovation et risque de faire le jeu d'un ministère des Finances qui n'a jamais caché sa volonté de revenir sur le doublement du budget de la Culture. Et d'être à nouveau le véritable arbitre de la politique culturelle de l'Etat. »

Qui a intérêt encore une fois à l'existence de citoyens culturellement appauvris et sans aucune possibilité financière d'initiatives ? Lorsqu'on sait que la privatisation de T.F.1 contribuera, selon toute vraisemblance, à « berlusconiser » la première chaîne publique et à remettre au pas gouvernemental Antenne 2, on s'aperçoit clairement de la logique d'ensemble de la politique économique et sociale de Jacques Chirac.

Toujours plus pour les entrepreneurs et les professions libérales ; toujours moins pour le reste de la population : en matière de droit social, en matière financière, en matière culturelle. Aucun salarié n'a intérêt à la précarité et à l'abêtissement, personne ne peut accepter une nouvelle fois ce libéralisme carnassier pour lequel la liberté est celle du renard dans le poulailler, pour lequel l'intelligence est celle des matraquages de l'Etat gendarme.

WILLY PELLETIER
(Gr. de Lille)



Ne mégottons pas sur les cadeaux au patronat !

le salaire avoisine le S.M.I.G. la plupart du temps, les jeunes dont le père ou la mère est au chômage, les jeunes qui viennent juste de sortir de l'A.N.P.E. et dont les ressources sont ainsi très restreintes, devront acquitter cette taxe. On objectera que 150 F, ce n'est pas très important. Malgré tout, lorsque l'on tente six ou sept concours administratifs car il faut bien s'assurer un travail stable, cette taxe devient déterminante.

Le système permettra en fait aux enfants de cadres, de professions libérales ou d'entrepreneurs, de passer le nombre de concours administratifs qu'ils désirent, alors qu'il pénalise les enfants d'ouvriers ou d'employés, en les empêchant de se présenter trop souvent. On imaginait chaque citoyen égal pour entrer dans la fonction publique. Des barrières financières sont désormais dressées.

Si l'on ajoute à tout ceci la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, on comprendra clairement en quoi le patronat a des raisons de jubiler. L'autorisation administrative de licenciement était cer-

liste prodigieuse de mesures favorables aux entrepreneurs. Mais le libéralisme carnassier de s'arrête pas en besogne. A cela s'ajoute une volonté d'économies budgétaires drastiques pour 1987. Puisque selon les directives données le 30 avril par M. Chirac, 40 milliards de francs d'économies devront être réalisés pour le prochain budget (40 milliards, cela représente à peu près 4% des dépenses publiques).

Pour financer ce plan de restrictions sans précédent, 5 milliards de francs seulement seront consacrés aux actions nouvelles. Pour le reste, les effectifs de la fonction publique devront être réduits de 1,5% (ceci ne vaut pas, bien entendu, pour les effectifs de police précise la directive de Chirac). Le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne progressera pas, et il n'y aura pas de réductions d'horaires. Un programme d'économies qui s'annonce donc extrêmement sévère. Et tout le monde sait bien que les restrictions du pouvoir d'achat des salariés du secteur public seront, comme d'habitude et très vraisemblablement, suivies

Editorial

AH ! le beau débat, que l'empoignade actuelle sur les privatisations... Rarement autant de mensonges et d'inepties auront été proférés de part et d'autre. Que l'actuel gouvernement veuille s'empresser de distribuer à ses petits copains des pans entiers de l'industrie que son prédécesseur avait maintenu, voire développé à coups de subventions publiques, voilà qui est clair, voilà ce que tous comprennent. Que les socialistes voient dans ce bradage et dans ce copinage éhonté un moyen facile de se refaire une santé aux seules fins de reconquérir le pouvoir à court terme, voilà qui est tout aussi évident. Mais de là à nous vanter les vertus salvatrices des nationalisations et l'égalitarisme du « service public »... Il y a de quoi hésiter entre l'éclat de rire et le coup de pied au cul.

Certes les travailleurs de la fonction publique, qui représentent près du tiers de la population active (y compris les assimilés et les travailleurs des collectivités locales), sont à juste titre inquiets quant à leur avenir et à leur emploi ; certes les usagers de ces différents services n'ont pas non plus de quoi être rassurés... Mais il faut quand même bien dire clairement que les mises en cause des différents statuts ne datent pas du 16 mars. Suppressions d'emplois, précarisation, embauche de tucistes, organisation de la pénurie, baisses des salaires étaient déjà bien engagées sous le précédent gouvernement ; les fonctionnaires « égoïstes et nantis » déjà livrés à la vindicte publique... Quand aux services rendus, leur diminution progressive allait s'accroître.

Et bien, non ! Ce service public n'est pas le nôtre ! Avec ses trains et ses métros à 1^{ère} classe, ses tarifs postaux préférentiels, ses écoles sélectives... Avec ses petits chefs hargneux et rétrogrades, ses structures pyramidales extrêmement lourdes, ses divisions hiérarchiques incroyables où les salaires varient de un à quatorze. Un service public où ni les usagers ni les employés n'ont leur mot à dire. Face aux dangers de la privatisation, on nous dit aujourd'hui : « La télé est à vous ! ». Et si nous prenions le slogan au pied de la lettre ?

en bref... en bref...

• Un concert de soutien aux indiens Dineh-Navajo et Hopi aura lieu le 20 juin 1986, à 19 h 30, à l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne, Paris 11^e (métro Charonne ou Alexandre-Dumas).
Bon de soutien : 10 F.
Au programme : Marc Robine, Plume d'Aigle flottante (conteur Maya hondurien), Sarah Murray-Couplan, les chœurs de la Nouvelle Ecole d'Antony, chansons et poèmes indiens.

• L'assemblée générale de l'Association des amis d'Aristide Lapeyre aura lieu samedi 21 juin 1986, à 14 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• Le n°4 (juin/juillet) de la revue « Objections » vient de paraître.
Au sommaire : Sanchez libéré, les militaires ont craqué ; Concevoir, produire des armes, pour quel(s) intérêt(s) ; Voyage au pays des matons...
Pour info : « Objection », c/o B.P. 103, 75252 Paris cedex 11. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Le n°4 du fanzine « On a faim ! » vient de paraître, avec inclus dans ce numéro le fanzine « La Bible ».
Au sommaire : des interviews (Chelsea, Nuclear Device, Verdun, Baron rouge, Richard III, etc.), des articles sur l'insoumission, la fugue, S.O.S. Tahiti, un aperçu du rock en Espagne, des B.D., des « front news »...
Pour info : « On a faim ! », 9, impasse des Pommiers, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Une fête de soutien à la revue « Noir et Rouge » (revue à paraître) aura lieu vendredi 13 juin, à partir de 19 h, au Lycée autogéré, 393, rue de Vaugirard, 75015 Paris (métro Convention). Participation aux frais : 40 F.
Au programme : salsa, musique latino-américaine, plats typiques, bar, sangria...

Congrès santé-sociaux C.F.D.T.

LA ROCHELLE, fin mai 1986. Un congrès attendu tant par les cédétistes des secteurs sanitaires et sociaux que par ceux des autres secteurs professionnels à l'affût de tout ce qui grince dans l'appareil syndical.

En effet, la Fédération C.F.D.T. des services de santé et des services sociaux a bien pris le virage de l'adaptation du syndicalisme alors que bon nombre de militants tirent en arrière pour rester dans le camp du syndicalisme de masse et de classes. Ces « archaïques » refusent d'ingurgiter la sauce moderniste, sauce bien doucement.

Douce car finies les luttes, les grèves, les manifestations ; place à la constitution de dossiers qu'on remettrait bien gentiment au ministère, au directeur régional ou départemental de la D.A.S.S. afin qu'ils sachent la position et surtout les propositions de la C.F.D.T. : pour régler tout cela au mieux, n'est-ce pas ?

Amère car les salaires en dessous du S.M.I.C. dans le secteur sanitaire lucratif ne devraient pas faire l'objet de revendications et les salariés devraient encore attendre leur sixième année d'ancienneté pour percevoir le salaire minimum national tandis que les négociateurs fédéraux (toutes organisations syndicales confondues) continueront de siéger dans les commissions paritaires nationales pour signer des textes qui bafoient ostensiblement la loi. Amère, aussi, car l'emploi peu touché dans l'hospitalisation publique pour le moment commence à

subir de sérieuses attaques par le non-remplacement quasi systématique notamment.

Maire recentre...

Mais aux vraies questions touchant plus largement la protection sociale, la fédération n'entend pas répondre puisqu'elle se refuse à évoquer ces problèmes lors de son congrès. Bien au contraire, elle montre un tout autre visage. La résolution générale proposée débutait par la confirmation de l'adaptation du syndicalisme ; elle s'est enrichie au cours des débats et des votes du principe de la négociation à froid (sans recherche préalable de toute forme d'action), du principe de proposer systématiquement le prélèvement automatique des cotisations ou encore de favoriser par l'action syndicale le temps choisi. (N'est-ce pas, les femmes, vous « choisissez » le travail à temps partiel et donc le salaire et la retraite partiels pour vous occuper des enfants, de la maison...)

Une telle résolution parce que vide de contenu quant à l'action paraît bien intemporelle mais en même temps très dangereuse. D'ailleurs, Edmond Maire, dans l'intervention confédérale, a essayé de « recentrer » (il a l'habitude) cette fédération vraiment trop « moderniste ». Ses propos à la tribune : « Nous n'allons pas ériger la négociation en seul moyen d'action (...) Notre volonté d'un syndicalisme de proposition n'élimine pas notre fonction de contestation », ne

nous illusionnent guère. Elles traduisent surtout le souci de préserver au moins en l'état une fédération importante qui risquerait d'éclater si sa direction s'engageait encore plus à droite.

En outre, beaucoup d'interventions soulignaient que le vote du quitus n'était pas pour autant un chèque en blanc. Le secrétaire général fut reconduit mais il n'obtint que le septième score sur les huit permanents à élire.

La fédération normalise

Sur le terrain de l'action, la fédération Santé-Sociaux s'en étant retiré, les syndicats restent bien seuls. Et ce n'est pas facile !

L'exemple de la mobilisation des secrétaires médicales le prouve : une mobilisation née hors cadre syndical qui rencontra le soutien des sections locales, des syndicats départementaux (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C.) met des mois à passer au plan national (1) car aucune des fédérations ne prennent le relais. Et quand une région C.F.D.T., le Comité régional de coordination de la région parisienne (C.R.C.) se trouve placé au cœur de la mobilisation, cette union régionale est taxée de vouloir créer une fédération bis. Eh oui ! pour avoir fait ce que toute organisation syndicale devrait faire : soutenir des travailleurs en lutte.

Les syndicats, au congrès de la Rochelle, n'ont guère tranché sur cet aspect-là et sur les tentatives de normalisation opérées par la direction fédérale. Dès la fin de 1985, le

C.R.C. a subi un gel du budget de fonctionnement et un gel du budget de formation syndicale tant que tous les syndicats qui composent cette région professionnelle ne se mettront pas au pas de la fédération.

Quant à la fédération Nord/Pas-de-Calais, elle est suspendue, les syndicats ne peuvent plus se rencontrer statutairement entre eux, sa représentation au Conseil fédéral (l'organe politique de la fédération) est supprimée, et bien sûr elle est sujette au gel financier.

Sur ces problèmes, le débat n'a pas été ouvert et le statut demeure face au refus farouche de l'ouvrir. A savoir que des régions aussi importantes pour l'action ne peuvent fonctionner sans puiser des ressources dans les syndicats : à terme, c'est la vie des syndicats qui est aussi en jeu.

Les mobilisations fleurissent

Déjà, ne pas poser le débat au congrès, c'est montrer une certaine faiblesse de la part de la fédération. Mais surtout les mobilisations qui se développent : luttes catégorielles, luttes de secteur ou luttes inter-professionnelles ne peuvent donner de l'ardeur à tous ceux et celles qui croient encore aux luttes et aux grèves pour gagner. Avec le renouveau des mobilisations, le syndicalisme ne sera pas encore enterré cette fois-ci.

HÉLÈNE

(Gr. Pierre-Besnard)

(1) Les secrétaires médicales appellent à une manifestation nationale à Paris le jeudi 12 juin 1986.

Quand un militaire transforme un hôpital psychiatrique en goulag

LE 19 juin 1986, Dominique Lestrat, militant de la Fédération anarchiste, comparait devant le Tribunal correctionnel de Laon (Aisne) pour répondre d'une accusation de « diffamation envers un citoyen chargé d'un service public ».

Le conflit entre le service de psychiatrie infanto-juvénile (P.I.) du C.H.S. de Prémontré et un nouveau directeur, militaire de carrière, a été relaté dans les numéros du Monde libertaire de juin 1984. Pour

rappeler les faits, nous reproduisons des extraits d'une lettre envoyée au préfet le 12 décembre 1985 par Dominique :

« Educateur au C.H.S. de Prémontré depuis novembre 1970 (...), j'ai été licencié le 25 avril 1984 par M. Imbert pour avoir défendu ouvertement l'organisation et les acquis du service P.I. (poursuivi jusqu'en 1985) (...) Témoin (durant 14 ans) de la transformation de "l'asile d'aliénés" en un service de soins thérapeutiques très efficace, je n'ai pas pu me résoudre à laisser détruire dans le silence une des rares expériences menées dans le service public. C'est pourquoi j'ai effectué une grève de la faim de 43 jours... »

L'action s'était terminée sur un accord signé entre Dominique et le préfet qui prévoyait de le payer jusqu'à ce que le tribunal administratif statue sur le licenciement ; M. Imbert ne le respectant pas, l'affaire est revenue dans la rue (1).

C'est pour un tract distribué par le comité de soutien (2) que Dominique est poursuivi en justice. Suite à une nouvelle mobilisation, le tribunal administratif décidait que le licenciement était purement annulé « pour abus de pouvoir manifeste » et



Imbert mis en demeure de réintégrer notre camarade.

Contrairement aux engagements du préfet, Dominique ne fut pas réintégré à l'hôpital de jour de Laon où il aurait retrouvé les enfants dont il s'occupait, mais en psychiatrie adulte dans un pavillon de grands malades.

N'ayant pas contesté dans les deux mois une rétrogradation du statut d'éleve-éducateur à celui d'auxiliaire, cette dernière devenait effective pour Dominique. Or un « auxiliaire » dans un C.H.S., on le met où on veut, surtout si on s'appelle Imbert, pour mieux le virer. Ce fut chose faite seulement dix jours après sa réintégration, et ce sans même respecter le délai de préavis pour tout licenciement et bien sûr sans indemnités. Ce

deuxième licenciement fait l'objet depuis septembre 1985 d'un nouveau recours devant le tribunal administratif.

Dernière péripétie en date, la plainte pour diffamation à l'encontre de notre camarade par le sieur Imbert. Ce dernier n'a pas du tout apprécié le tract signé du comité de soutien et distribué le 3 juin 1985. Entre autres ces quelques phrases : « Apparemment la casse du service I.P. orchestrée par le nouveau directeur Imbert, ancien lieutenant-colonel nommé par le gouvernement de François Mitterrand, ne suffit pas... »

« Quand un ancien militaire devenant directeur d'un hôpital psychiatrique transforme ce lieu de soins en goulag, créant la peur comme sous l'occupation,

venant contrecarrer et annuler tout le travail médical et psychologique de ces dernières années qui avait fait que ce lieu était devenu autre chose qu'un asile, cela est intolérable... et révoltant. Pour cette révolte, Dominique Lestrat a été licencié. La surdité et la complicité des autorités de tutelle ne lui ont laissé comme seul recours qu'une longue grève de la faim. »

Le procès aura lieu le 19 juin 1986, à 13 h 30, au Tribunal correctionnel de Laon. L'an passé, le directeur du C.H.S. avait poursuivi le syndicat des psychiatres en diffamation. L'un d'entre eux avait écrit qu'Imbert était « un homme dangereux ». L'affaire a été classée, l'écrit incriminé ayant eu une diffusion restreinte... voire confidentielle. Tellement confidentielle d'ailleurs que cette vérité était sur toutes les bouches dans l'hôpital ! N'allez surtout pas croire qu'il s'agit d'une justice de classe... venez plutôt au procès !

GR. D'ANIZY-LE-CHÂTEAU

(1) Cf. « Monde libertaire » du 20 juin 1985.

(2) Composé de soixante organisations politiques, syndicales et associatives.

Communiqué

Orestino Domenichelli, réfugié italien incarcéré à la prison de Fresnes depuis le mois de septembre 1985, est aujourd'hui en grève de la faim depuis le 5 mai dernier.

Il reste le seul réfugié italien en région parisienne à être incarcéré, tous les autres ayant été remis en liberté.

La Fédération anarchiste assure le camarade Orestino de tout son soutien et de sa solidarité.

Fédération anarchiste

PROCÈS À PARIS

Le parquet au tapis ?

SUR Paris, il n'y avait pas encore eu (autant qu'on le sache) de procès d'objecteurs depuis plusieurs années. J'ai donc eu la chance (!) d'inaugurer la série. Insoumis depuis deux ans pour certains d'entre nous au C.A.I.O., nous avons eu le temps de réfléchir à notre « défense ». Mais, pris par d'autres tâches militantes — la lutte contre la conscription n'étant qu'une petite partie de la lutte antimilitariste —, nous nous sommes limités à une réflexion commune sur les arguments, à développer lors du procès, ceci devant être concrétisé par la lecture d'une déclaration collective.

J'ai choisi la « défense libre ». J'entends par là assumer la cohérence de mon insoumission, choix collectif certes, mais aussi volonté de ne pas déléguer ma parole à un avocat, aussi « brillant » soit-il ; nous ne connaissons que trop le jeu des juges, procureurs, avocats derrière notre dos.

Bien sûr, cela nécessite l'effort de prendre sa défense en charge et de se plonger dans le code pénal ; mais franchement, en tant que militants prenant parfois des risques, il paraît ridicule de ne pas connaître ce à quoi on s'expose vis-à-vis de la loi. Sur Paris, seuls Elisabeth Auerbacher et Jean Lapeyrie paraissent à même de fournir l'aide juridique requise avec cette conception de la défense. C'est donc avec eux que j'ai préparé mon procès et leur présence s'est révélée indispensable.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés — après les pétitions, lettres de soutien et télégrammes d'usage — devant la 10^e chambre correctionnelle le jeudi 29 mai. Le but était de déranger, par tous les moyens, le ronronnement du tribunal ; contraints de passer en procès, il nous faut

reprandre l'initiative. Et ne surtout pas croire que la possibilité de s'expliquer pendant trois heures librement devant un tribunal (voire de faire un procès-conivence) peut améliorer le verdict. Si la justice méritait son nom, si elle était indépendante et impartiale, ça se saurait...

Stratégie pour un procès

Bien qu'on ne puisse jamais prévoir le déroulement d'un procès à l'avance, le schéma préparé était le suivant :

Dès l'énoncé de mon nom, déposer des conclusions (1) portant sur la forme et qui doivent être abordés avant le fond. Ma citation d'huissier étant remplie d'incohérences, soulever la nullité (à tous les sens du mot) de cette citation et, histoire que le tribunal se remue un peu, demander qu'il statue immédiatement dessus. Je ne croyais pas trop au résultat, et pourtant le président a immédiatement sauté sur l'occasion qui lui permettait d'éviter d'aborder le fond et renvoyé le parquet « à mieux se pourvoir » (traduction : se faire voir).

Si le procès avait continué, dès l'énoncé du motif d'inculpation, plaider l'inexistence du délit, vu l'absence d'ordre de route et de fondement juridique pour les poursuites vis-à-vis des objecteurs insoumis.

Lors de l'exposé de mes motivations, déposer à nouveau des conclusions à propos de la militarisation, de l'objection et du service civil, dénonçant la première et distinguant les deux autres.

Faire citer un premier témoin, objecteur en affectation, expliquant de quelle façon il s'était fait exploiter depuis plus d'un an.

Puis un deuxième témoin, objecteur insoumis du C.A.I.O., expliquant avec

encore moins de concessions nos motivations, mettant — entre autres — en cause la justice, jouant en quelque sorte le rôle de fusible à ma place.

Juste avant le réquisitoire du procureur, déposer et plaider de nouvelles conclusions qui devaient tenter de le prendre à contrepied en répondant par avance à l'argumentation qu'il allait développer (nous avions étudié les différents procès précédents en province) au cas improbable où il aurait eu quelque chose d'intelligent à dire.

Ayant la parole en dernier, relever les conneries qu'il aurait pu sortir et, devinez quoi ?, déposer des conclusions sur la justification de la désobéissance civile et résumer nos arguments en lisant une déclaration collective.

Une défense qui évolue

C'est donc un procès « à l'usure » avec le minimum de concessions qu'on peut se permettre qui était prévu. Bien

qu'il n'ait pas été possible d'aborder le fond, des points positifs ont été acquis : rester symboliquement et impunément sur les bancs de la défense, interrompre sans problème le procureur, faire respecter les droits de la défense, obtenir un verdict disant que je n'avais pu connaître mon dossier alors même que je le tenais à la main ! Ceci dit, bien qu'il n'y ait maintenant plus de poursuites contre moi, elles peuvent être relancées par le parquet à moyen terme.

La lutte contre la conscription a évolué, la défense à adopter doit suivre. En ce qui nous concerne, elle doit viser à dénoncer le service civil en tant qu'embrigadement, qu'idéologie de type pétainiste, qu'exploitation identique aux T.U.C. ou T.I.G., qui comble des lacunes dans le secteur associatif ou résoud des problèmes personnels mais ne saurait en aucun cas constituer une réponse politique cohérente avec nos positions.

Bien sûr, il est compréhensible que pour des motifs personnels, on ne veuille pas

prendre le risque d'un procès, mais on ne peut prétendre changer les choses avec de simples positions théoriques. Si l'objection de conscience a évolué en vingt ans, c'est par le refus concret (c'est-à-dire dans l'illégalité) de ce que La Boétie nommait la servitude volontaire.

FRÉDÉRIC ARENOU

(1) Arguments oraux ou écrits plaqués par une des parties au cours d'un procès. Vu que le greffier prend peu de notes, on a intérêt à les remettre par écrit, le tribunal étant obligé d'y répondre dans le jugement. Quitte à ce qu'ils nous amendent, autant qu'ils soient obligés de bosser...

Les conclusions que j'ai rédigées sont disponibles pour ceux qui ont envie ou besoin d'élaborer un travail sur ce thème. Elles ne constituent qu'une indication (parfois contestable) de ce qu'on peut faire à un procès ; toutes les contributions complémentaires seraient les bienvenues ! (C.L.O., B.P. 103, 75522 Paris cedex 11).

Soutenez Le
Monde Libertaire
Souscrivez

Rémy Legendre, un objecteur en procès

MARDI 29 mai, à 9 heures, se déroulait devant la Cour d'appel d'Angers le procès de Rémy Legendre. Rémy, objecteur insoumis, avait été condamné pour désertion (il s'était rendu à la visite médicale d'incorporation) à 6 mois de prison ferme en décembre dernier au tribunal du Mans.

Cette fois encore, Rémy a pu développer ses motivations et ses arguments en faveur de son insoumission. Pour Rémy, « le service civil, dans sa forme actuelle, est inacceptable ». Tant pour sa durée pénalisante que par le règlement paramilitaire qui le régit. Rémy, s'il a commencé à s'insoumettre pour protester contre l'affectation autoritaire aux Eaux et Forêts à évolué sur des positions de refus de la militarisation de la société.

La centaine de personnes entassées dans la petite salle du Palais de justice d'Angers ont pu entendre la plaidoirie de M^e Danet. Plaidoirie articulée en trois points. Pour commencer, Rémy Legendre est un citoyen banal, irréprochable, pas un délinquant pour deux sous. Ensuite, il s'est attaché à réfuter le délit de désertion au bénéfice de l'insoumission.

Mais l'essentiel de son intervention a porté sur la matérialité d'un tel délit pour un objecteur. Il est vrai qu'à y regarder de plus près, la loi de juillet 1983 accuse un vide juridique curieux. Un oubli du législateur ne caractérise l'insoumission pour les objecteurs qu'en cas de mobilisation générale. Déjà cette argumentation avait conduit Laurent Morel à être relaxé (relaxe qui ne sera sans doute pas confirmée après appel du ministère public).

Cette solide argumentation a

sans doute troublé le substitut du procureur qui lui aussi a abandonné le délit de désertion et n'a pas cherché à contrer la matérialité de l'insoumission. Il a demandé au terme de trois minutes de plaidoirie un an avec sursis, trois ans de mise à l'épreuve et 250 heures de travail d'intérêt général (T.I.G.). A la question de la présidente, Rémy s'est déclaré prêt à effectuer ces 250 heures.

Nous n'irons pas jeter la pierre à Rémy qui y voit sans doute une moindre casse. Interrogeons-nous malgré tout sur la cohérence d'un objecteur qui refuse une affectation autoritaire et qui accepte un T.I.G. ! Même la présidente avait un sourire en coin. Jugement en délibéré jusqu'au 9 juillet.

MARC
(Gr. d'Angers)

Le soutien à Rémy Legendre

NOUS avons suivi le procès de Rémy au Mans, aussi étions donc immédiatement disposés à continuer le travail à l'annonce du jugement en appel à Angers. Nous avons pu constater dès l'abord le décalage tant dans l'énergie déployée que dans les idées avancées par les proches (des collègues postiers pour la plupart) de Rémy au Mans et la constitution du collectif à Angers.

Le A.R.I.C.O. (association angevine d'objecteurs) prit l'initiative et contacta le groupe de la Fédération anarchiste et le M.A.N. pour soutenir Rémy. Le P.S.U. se rattachera plus tard sur des « bases hamanistes » et contre le risque d'interdiction professionnelle.

Comme à chaque fois, il a fallu « ramer » pour que les tiraillements vers des positions bien gentilles de « défense d'un petit gars bien comme il faut » ne nous entraînent pas hors de l'antimilitarisme. Il a fallu aussi éviter la mendicité d'un soutien des politiciens et des Eglises.

Le collectif s'est tenu vaillamment dans une autonomie vis-à-vis du groupe de copains de Rémy sur Le Mans, au demeurant peu motivant. Nous avons donc fait pas mal de bruit autour de Rémy Legendre. Notre objectif était de se battre peut-être plus sur les idées que sur le cas « Rémy Legendre ». Mille affiches collées, huit mille tracts distribués et des calicots posés aux points stratégiques d'Angers constituaient une sensibilisation préalable.

Simultanément, des groupes musicaux jouaient dans des bars pour annoncer le procès et Renaud, à son concert, conviait les 7 000 Angevins présents à se déplacer le 29 mai. Le samedi 24, une animation de rue prenait le relais sous forme de jeu de l'oie antimilitariste et invitait au concert des Béruriers noirs en soutien le soir même.

Cet ensemble de manifestations nous a assuré une couverture de presse correcte dans les journaux et à F.R.3-région avant et après le procès. De fait, nous avons pu réunir une assistance nombreuse pour un procès le mardi matin à 9 heures. Cela nous démontre une fois de plus que la mobilisation sur des thèmes antimilitaristes est payante.

MARC (Gr. d'Angers)

Encore la répression !

OBJECTEUR insoumis depuis 1981, j'ai été arrêté et placé en garde à vue pendant vingt-deux heures le 26 mai dernier, suite à un banal contrôle d'identité. En effet, un avis de recherche avait été lancé contre moi depuis octobre 1985. Présenté le lendemain devant le juge d'instruction de Pontoise, j'ai été inculpé d'« insoumission en temps de paix » et placé sous contrôle judiciaire.

Si j'ai demandé le statut d'objecteur de conscience en 1981, c'est uniquement parce que ce statut est une victoire des antimilitaristes sur l'armée, et que certains camarades (comme Louis Lecoin, entre autres) ont payé très cher cette victoire-là. Mais il a toujours été clair que je refuse d'avoir à accomplir un quelconque service civil qui est une punition envers ceux qui luttent contre la militarisation de la société et contre l'école de la veulerie (durée double du service armé, interdiction des activités politiques et syndicales, objecteurs servant de main-d'œuvre à bon marché, etc.).

C'est aussi ma façon de me solidariser avec tous les autres réfractaires, emprisonnés ou non ! La lutte antimilitariste se place dans un combat global pour la construction d'une société libre et égalitaire. Mon refus d'un service national, quelles qu'en soient les modalités, se situe dans ce combat libertaire total. A suivre, évidemment... comme d'habitude !

GILBERT DELISSE

du budget
et un gel
tion syndi-
les syndi-
cette
elle ne se
de la fédé-

tion Nord/
est suspen-
peuvent
statutaire-
représenta-
fédéral
de la fédé-
e, et bien
e au gel

s, le débat
et le statu-
au refus
. A savoir
ssi impor-
ne peu-
puiser
les syndi-
la vie des
ssi en jeu.

tions
nt

er le débat
contrer une
la part de
surtout les
e dévelop-
nelles, lut-
tentes inter-
peuvent
ardeur à
qui croient
t aux gré-
Avec le
bilisations,
sera pas
vis-ci.

**HÉLÈNE
(Besnard)**
cales appel-
nationale à
s.

et annuler
édical et
dernières
que ce lieu
ose qu'un
rable... et
évolte,
été licen-
complicité
ne lui ont
recours
ve de la

le 19 juin
Tribunal
non. L'an
du C.H.S.
ndicat des
famation.
avait écrit
n homme
ire a été
é ayant eu
te... voire
ent confi-
cette
s les bou-
! N'allez
u'il s'agit
e... venez

HÂTEAU
aire » du 20
re organisa-
et associati-

Pologne : coup à Solidarnosc

ALORS qu'en France, Philippe Seguin veut à la fois rassurer les syndicats et « tancer » le patronat, la Pologne a vu dernièrement l'arrestation de celui qui était considéré comme le principal dirigeant clandestin de Solidarnosc : Zbigniew Bujak.

Comme l'a dit un quotidien français : « le gouvernement polonais compte s'abriter derrière les experts occidentaux pour faire accepter par la population des réformes impopulaires mais nécessaires ». Si au niveau de la vie quotidienne des Polonais les boulons sont resserrés, il en est de même au niveau de la répression antisyndicale. Simple hasard ou action mûrement réfléchie ? L'arrestation du dirigeant syndicaliste a eu lieu le lende-

main de la décision de l'assemblée du Fonds monétaire international d'admettre en son sein la Pologne.

Il est certain que Solidarnosc, du temps de sa légalité comme aujourd'hui, a présenté de multiples facettes du mouvement ouvrier et que la tentation du consensus avec les éléments modérés a dû travailler les méninges de la police politique polonaise. Alors Zbigniew Bujak lâché par les tenants du dos rond face aux velléités de normalisation du général Jaruzelski ?

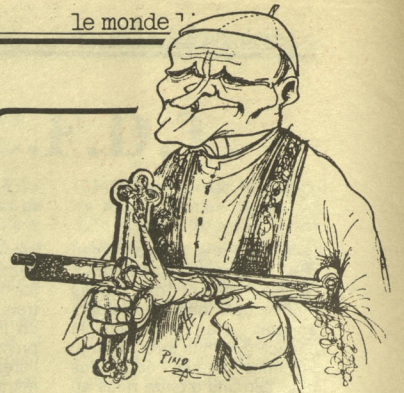
Même si les polémiques de l'exil nous ont fait connaître des situations qui avaient un avant-goût de dénonciation aux forces répressives, rien ne permet aujourd'hui d'affirmer cela. On ne peut que se borner à constater que l'appareil

d'Etat a frappé fort au sein de la T.K.K. (direction provisoire clandestine) : Bujak étant le dernier dirigeant élu avant l'instauration de l'état de guerre, il symbolisait la continuation de Solidarnosc.

Des manifestations spontanées ont réclamé la libération du militant syndicaliste, mais au delà de la solidarité, se pose une fois de plus le problème de l'identité actuelle de Solidarnosc clandestine. Syndicat capable de soutenir un vaste mouvement de grève générale, force sociale de contre-propositions ou symbole éternel de la Pologne ?

Informons-nous et soyons prêts à la solidarité. Mais la générosité du cœur n'exclut pas d'être vigilant.

A. PIERRE



Passéiste le lutte anticléricale ?

EN R.F.A., procès et arrestations se multiplient... Une loi dite de blasphème (paragraphe 166) punit tous ceux qui osent critiquer l'Eglise et la religion. Un des textes interdits est « La Peste religieuse » de Johann Most, écrit au XIX^e siècle.

Le groupe Florès-Magon de la Fédération anarchiste le réédite pour soutenir les anticléricaux allemands (1). Les sommes seront versées intégralement à cette cause. Vous pouvez vous informer sur la situation en R.F.A. en écrivant à : Antiklerikaler Arbeitskreis des Buten Liste Freiburg, Postfach 254, 7800 Freiburg, R.F.A.

GR. FLORÈS-MAGON

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 10 F.

AUTRICHE

Les amnésies de Kurt Waldheim

KURT Waldheim, ex-secrétaire général de l'O.N.U., candidat conservateur à la présidence autrichienne... bref, un bourgeois « respectable » jusqu'en mars dernier où les révélations du Congrès juif mondial font voler en éclats ce curriculum vitae honorable. Durant la Seconde Guerre mondiale, Kurt Waldheim n'était pas un étudiant studieux, mais un officier nazi impliqué dans la déportation de milliers de juifs de Salonique. Accusé, Waldheim s'enlise dans ses mensonges, sans pour autant perdre la confiance de son électoral : une large majorité des Autrichiens affichent une indifférence farouche, doublée d'un antisémitisme latent. Un superbe cocktail d'aveuglement délibéré, de mauvaise foi et de racisme. Que les Autrichiens se rassurent : ils ne sont pas les seuls.

Des mensonges et des oublis en série

Durant quarante ans, Kurt Waldheim a présenté un curriculum vitae limpide : engagé dans la Wehrmacht en 1938, il est grièvement blessé sur le front de l'Est en 1941. Réformé, il passe le reste de la guerre à potasser son droit.

Première omission : dès 1938, Kurt Waldheim s'est engagé dans les S.A., armée hitlérienne pré-nazie. Cela, il a fini par le reconnaître, après avoir affirmé qu'il y avait été inscrit à son insu. Passons maintenant aux mensonges : tout d'abord, il ne s'est pas retiré des combats après sa blessure. En 1942, il est officier des renseignements dans l'armée nazie, en Yougoslavie. Sous le commandement d'un autre criminel de guerre exécuté en 1947, Alexander Loehr, il participe à la « bataille » de Koraza, où soixante-dix mille civils sont massacrés ou déportés.

Suite des aventures de Kurt Waldheim : en 1943, il est en Salonique, toujours en tant qu'officier de renseignements : 43 000 juifs de Salonique et de Grèce sont déportés et exterminés. Waldheim affirme n'avoir appris ce détail qu'en 1986. Pas brillant, pour un officier des renseignements !

Kurt Waldheim a-t-il participé aux massacres, en a-t-il été l'organisateur ou simplement le témoin ? Une chose est certaine : l'honorable ex-président de l'O.N.U. est un menteur. Autre certitude : l'Union soviétique savait depuis longtemps que Kurt Wal-

dheim était un ancien nazi, et n'en a rien dit. De même, il paraît surprenant que le Congrès juif mondial n'ait découvert des documents le concernant qu'en 1986, en pleine campagne électorale. Or, l'Union soviétique et le Congrès juif mondial sont représentés à l'O.N.U. Y aurait-il des magouilles dans l'air ? Affreux soupçon.

« Du passé, faisons table rase ! »

Amère constatation, enfin, il fait de moins en moins de doute que Waldheim sera élu président. Les Autrichiens ne sont pas trop scandalisés par le passé de leur candidat. Ils ont même tendance à se solidariser avec cet ancien combattant d'un type un peu spécial. D'une part, parce que beaucoup d'Autrichiens ont un passé militaire au moins aussi trouble que Waldheim, et ne se considèrent pas pour autant comme des criminels de guerre.



Kurt Waldheim (à droite).

Ensuite, parce que la pourriture antisémite est profondément ancrée au pays du beau Danube bleu. Que des deux cents mille juifs vivant en Autriche avant la Seconde Guerre mondiale, il ne reste qu'une population de dix mille personnes, ne change rien. Ce sont « eux » qui ont déclenché le scandale Waldheim. Ce sont « eux » qui ont terni l'image de marque de l'ex-secrétaire général de l'O.N.U. dont on était si fier. Ce n'est pas « eux » qui changeront les intentions de vote. D'ailleurs, il n'y a pas grand monde pour prendre « leur » défense. Les opposants politiques de Waldheim évitent soigneusement toute allusion à son passé nazi : dans ce pays, on ne saurait axer une campagne contre l'antisémitisme. La complicité des politiciens de tout bord fonctionne aussi bien en Autriche que dans n'importe quelle autre démocratie.

Kurt Waldheim figure parmi la liste des trente six mille criminels de guerre établie par les Américains après la guerre. Kurt Waldheim n'en sera pas moins élu président de la République autrichienne. Horrifiant ? Certes. Cette élection indique une banalisation — de plus — de l'horreur de l'holocauste nazi. De placides catholiques européens ont gobé tout rond les délires hitlériens et, quarante ans plus tard, ils estiment avoir assez entendu parler du massacre qui en a découlé. L'antisémitisme ne se porte pas trop mal, en Autriche. La haine tenace, aveugle et bornée a la vie dure.

Peut-on en déduire que les Autrichiens sont dans leur grande majorité racistes, amnésiques et obtus ? Ce serait trop facile. N'oublions pas que des millions de beaufs français ont voté pour Le Pen en sachant pertinemment qu'il s'agissait d'un ancien tortionnaire. D'ailleurs tout comme Kurt Waldheim, Le Pen n'a fait « que son devoir ». Un devoir qui, en l'occurrence, lui était dicté par le ministre de l'Intérieur de l'époque. Un certain François Mitterrand, actuellement président de la République.

T'inquiètes pas, Kurt, t'es pas tout seul ! Quel gouvernant n'a pas de sang sur les mains ? D'ailleurs, entre le génocide des juifs, le massacre des Palestiniens, les crimes contre les Afghans, les Chiliens, les Cambodgiens et les autres, on doit s'en raconter de belles, le soir, aux veillées de l'O.N.U.

PASCALE
(liaison Moselle)

ESPAGNE 36

La révolution espagnole la guerre, l'Etat, le pouvoir

La révolution espagnole de 1936-1939, c'est un fait, fut la plus grande révolution sociale de tous les temps. Hélas !, trois fois hélas !, cette révolution sociale s'est, d'entrée de jeu, trouvée confrontée au problème de la guerre. La guerre contre le fascisme. Et elle a du y faire face. Elle a choisi d'y faire face prioritairement en mettant quelque peu entre guillemets son œuvre constructive parce que pour mener à son terme la révolution sociale, il fallait d'abord gagner la guerre contre Franco, Mussolini et Hitler.

Dans cette optique, dès les premiers jours de la révolution sociale, la C.N.T.-F.A.I. défendant le principe de l'union des différentes forces antifascistes et afin de ne pas offrir de prétextes à une intervention étrangère s'est engagé dans une dynamique de double pouvoir. D'un côté était mis sur pied un comité central des milices, regroupant l'ensemble des antifascistes et chargé d'organiser la révolution sociale, de l'autre était maintenu l'Etat, son administration, son armée.

Très vite, cependant, on s'aperçut que cette « coexistence pacifique » entre l'Etat et la révolution profitait surtout à l'Etat, qui au fil des jours ne cessait de se renforcer et de mettre des bâtons dans les roues de la révolution. Mais la guerre était là, qui menaçait sans cesse, et pour sauver l'« unité » du camp antifasciste comme pour sauver les meubles de la révolution sociale, la C.N.T.-F.A.I. ne voulut pas prendre le risque de l'affrontement et poursuivit plus avant dans la voie étroite de la coexistence — entérinant de ce fait le renforcement de l'Etat.

Début septembre 1936, la C.N.T. entra au gouvernement catalan. Le 1^{er} octobre 1936, le comité des milices antifascistes était dissous. Le 22 octobre 1936, un pacte d'unité d'action était signé entre l'U.G.T., le P.S.U.C. et la C.N.T.-F.A.I., qui stipulait que les deux mouvements s'engageaient à renforcer le pouvoir du gouvernement catalan, à reconverter les milices en

armée populaire avec discipline, hiérarchie... Le 24 octobre 1936, un décret du gouvernement catalan imposait la militarisation des milices.

Le 4 novembre 1936, quatre ministres de la C.N.T.-F.A.I. entraient au gouvernement central... Bref, chaque jour qui passait voyait l'Etat dévorer un peu plus la révolution et la C.N.T.-F.A.I. faire de la haute voltige avec les grands principes de l'anarchisme.

Bien évidemment, vu la tournure que prenait les événements, les travailleurs, sentant que leur révolution était en train d'être confisquée, devaient fatalement réagir un jour ou l'autre. Et ce fut la semaine sanglante de Barcelone en mai 1937, où pendant plusieurs jours les travailleurs barcelonais s'insurgèrent contre la « normalisation » en cours. Et ce fut l'attitude « conciliante » de la C.N.T.-F.A.I. qui pesa de tout son poids pour que l'ordre soit rétabli, pour que la guerre civile ne s'installe pas à l'arrière et pour que le camp antifasciste reste uni pour faire face à Franco.

Pour nombre d'acteurs ou de commentateurs de la révolution espagnole, mai 1937 fut le véritable tournant de la révolution. Certains y virent la possibilité, « trahie » par les collaborationnistes de la C.N.T.-F.A.I., de renverser la vapeur en faveur de la révolution sociale.

Mais n'était-il pas déjà trop tard ? L'anarchisme de mai 1937 n'était plus, loin s'en faut, l'anarchisme du 19 juillet 1936. Or le 19 juillet, il ne s'était pas plus senti la force que le droit d'imposer « la révolution sociale. Alors en 1937 ? Et puis qui peut affirmer que le déclenchement d'une deuxième révolution en Catalogne n'aurait pas entraîné un effondrement du front et une victoire quasi instantanée de Franco ?

Quoiqu'il en soit, une chose est sûre, la « coexistence » entre la révolution sociale et l'Etat n'en a pas pour autant permis de gagner la guerre, et la Révolution comme la République ont sombré dans la défaite.

Alors, fallait-il refuser de faire passer la guerre avant la révolution ? Fallait-il armer le peuple et transformer la guerre en guerre révolutionnaire ?

En 1986, il est facile de répondre oui à ces questions auxquelles quelques-uns avaient déjà répondu positivement dans les premiers jours de la révolution. Mais à quoi bon refaire l'histoire ? A quoi bon jouer les Fouquier-Tinville ?

Car qui peut sérieusement croire que le problème se résume à une simple affaire de choix tactique ? En faveur de la révolution. Ou en faveur de la guerre. Et en faveur de quelle révolution ? Une révolution à la mode de celle des « Amis de Durruti », dirigée par une junte ayant pour programme le travail obligatoire... et imposant la dictature libertaire ? Une révolution respectant les différentes sensibilités du camp antifasciste ? Mais c'est celle qui a eu lieu en juillet 1936 !

Le problème ne serait-il pas plutôt qu'en juillet 1936 le mouvement anarchiste s'est trouvé tout désorienté devant l'effondrement de l'Etat et la vacance du pouvoir ? Le problème ne serait-il pas plutôt qu'en privilégiant l'autogestion économique et sociale, nos camarades espagnols se sont retrouvés désarmés devant une situation qui impliquait de mettre immédiatement en place une forme d'autogestion politique pour permettre à l'autogestion économique et sociale d'élaborer les conditions d'une autogestion généralisée sans pouvoir ni Etat ? Le problème ne serait-il pas plutôt que l'on a insuffisamment analysé la nature et la fonction du pouvoir et de l'Etat ?

Et qui peut dire qu'aujourd'hui nous avons tiré profit des problèmes de nos camarades ? Où sont les analyses, les stratégies... qui nous permettraient de passer avec succès le test implacable de la réalité ? T'as une idée, camarade ?

JEAN-MARC RAYNAUD

Les anarchistes espagnols et la participation gouvernementale

Pour

APRÈS la première victoire sur les généraux factieux, en voyant surgir une guerre de longue durée et d'une importance énorme, nous avons compris que l'heure n'était pas venue de considérer comme terminée la fonction du gouvernement, de l'appareil gouvernemental. De même que la guerre nécessite l'appareil adéquat pour mener à bonne fin — l'armée — il faut aussi un organe de coordination, de centralisation de toutes les ressources et énergies d'un pays, c'est-à-dire le mécanisme d'un Etat.

Nous sommes antiétatistes et nous sommes antimilitaristes, mais en acceptant la guerre — et la guerre que nous faisons est juste, inévitable et inéluctable —, nous acceptons l'armée et nous acceptons le gouvernement. Nous participons à l'un et nous intervenons dans l'autre, sans que ceci veuille dire que nous renoncions à combattre la guerre, à combattre le militarisme et à combattre l'Etat comme des institutions et des institutions qui ne correspondent pas à des idéaux humains de paix, de travail et de félicité pour tous.

Tant que dure la guerre, au moins — et si ensuite il se trouve quelque formule supé-

rieure, nous saurons la discuter — nous devons agir dans la lutte sanglante et nous devons intervenir dans le gouvernement. En effet, celui-ci doit être un gouvernement de guerre, pour faire et gagner la guerre.

Qu'entendent cela, ceux qui l'ont oublié en si peu de temps : l'Etat peut être l'organe directeur de la guerre ; mais il ne peut être, n'a jamais été, ne sera jamais un organe de la révolution sociale. La révolution ne se fait pas de l'Etat, ni par l'Etat. Tout ou plus, et ceci peut être l'aspect positif de notre intervention gouvernementale, l'Etat s'abstiendra de dresser des obstacles excessifs en face des nouvelles créations populaires ; mais confier la révolution à l'Etat, même si nous étions les seuls à y être, équivaudrait à renoncer à la révolution.

Les grandes transformations sociales sont toujours l'œuvre du peuple, des masses travailleuses de la ville et des champs. Ce sont elles qui doivent faire la révolution, ce sont elles qui doivent créer les organes de la nouvelle coexistence politique et économique ; c'est avec elles qu'il faut être pour accomplir notre mission essentielle.

Si nous ne faisons pas la guerre en même temps que la révolution, ce n'est pas nous qui défendrons la participation à l'œuvre du gouvernement. Mais nous pensons que la guerre est

la première des choses, que la guerre il faut la gagner comme condition préalable de n'importe quelle condition nouvelle, car si nous perdons sur les champs de bataille, nous perdons tout, le présent et l'avenir.

Pendant que l'on est en train de gagner la guerre, il va de soi que l'on peut beaucoup avancer socialement. Mais cette avance, cette transformation, ce progrès se fera en marge ou contre l'Etat, comme toujours. Ce que nous pouvons faire du gouvernement, c'est faciliter la législation, la reconnaissance, la sanction officielle de la révolution faite au dehors, dans les usines, dans les champs, dans les cotuites. Ne demandons pas des poires à l'orme ! ne demandons pas que le gouvernement fasse la révolution. Ne nous nions pas nous-mêmes, d'une façon aussi fondamentale, chers camarades. Nous sommes encore des anarchistes !

Le pouvoir, notre pouvoir n'est pas dans les ministères ; il est dans nos syndicats et dans la capacité constructive que ceux-ci mettent en évidence, à présent qu'ils ont les portes de leur libre initiative largement ouvertes.

D. A. SANTILLAN
« Solidaridad Obrera »,
16 avril 1937 (1)

(1) Traduction de L. Nicolas, in la « Révolution prolétarienne » n°246, 10 mai 1937.

Samedi 14 juin, à 14 h, Bourse du Travail (rue du Château-d'Eau, Paris) : « Pouvoir et révolution », « Les Journées de mai 37 », « L'exil ».
Dimanche 15 juin, à 15 h, au 33, rue des Vignoles : « Résistance et reconstruction ».
Parmi les intervenants : L. Stein, J.-M. Raynaud (F.A.), A. Sauvage (F.A.).

Contre

MAIS on ne peut servir deux maîtres à la fois. Si nous sommes avec le peuple, nous ne pouvons être avec l'Etat, qui est son ennemi, et à présent nous sommes avec l'Etat, ce qui équivaut à être contre le peuple. Pour la première fois dans l'histoire, au nom de l'anarchie, nous nous attachons plus aux intérêts du gouvernementalisme qu'à ceux du peuple. Et le peuple qui a un instinct sain, qui a l'intuition de la vérité, commence à voir clair, à se sentir découragé et sans espoir, lorsqu'il nous voit, nous, qui avions toujours offert notre vie pour défendre sa cause, l'oublier pour un plat de lentilles ministérielles.

Chers camarades, presque tous, vous avez dû vous sentir traversés par quelques exclamations populaires spontanées dont vous ne pouvez mettre en doute la véracité : « Quand ils arrivent en haut, ils sont tous pareils ! »

Nous sommes pareils à ceux qui nous ont précédés dans l'occupation des hautes fonctions publiques de gouvernement. Le peuple nous le jette à la face. Et le peuple a raison. Pour conserver ces postes, desquels on ne peut semer que des décrets, des impôts nouveaux, des obligations nouvelles, des charges nouvelles, nous devons nous opposer aux revendica-

tions populaires. Et si demain le peuple, fatigué de souffrir, descendait dans la rue comme il est descendu tant de fois quand nous étions à côté de lui, au milieu de lui, nous devrions être ses massacreurs. Et, pour ne pas nous trouver devant cette perspective magnifique, il faut que nous mettions en jeu tous les ressorts de l'organisation pour que tout se supporte en silence, en humiliation : l'injustice, la faim, l'outrage.

Jusqu'à quand, camarades ? Le sacrifice que nous faisons de notre personnalité révolutionnaire peut-il avoir un autre résultat que celui de tuer dans le peuple, avec une raison plus que suffisante, la confiance qu'il avait mise en nous ? Au gouvernement, nous sommes tous pareils ! Et nous ne pouvons servir deux maîtres à la fois. De là notre insistance à demander une décision. Avec le peuple ou avec l'Etat ! Nous sommes arrivés à conclure qu'en nous mettant aux côtés de l'Etat, par conséquent contre le peuple, nous commettons une trahison irréparable envers la révolution, cela se comprend ; mais nous trahissons aussi la guerre car nous la privons de l'apport actif du peuple, unique force invincible si on sait la mettre en jeu avec toutes ses ressources infinies.

Pour l'avenir de la révolution et pour les destins de la guerre, camarades, il peut être encore temps ; avec le peuple toujours.

D. A. DE SANTILLAN
« Timon », revue
de la F.A.I., 1938 (1)

(1) Traduit par L. Nicolas, in la « Révolution prolétarienne » n°281, 25 octobre 1938.

L'ESPAGNE ANTIFASCISTE

REDACTION : 33, rue de la Grange-aux-Belles, PARIS (10^e). Tél. Botzaris 87-20

ADMINISTRATION : MARCHAL, 89, rue d'Angoulême, PARIS (11^e)

PERMANENCE : Tous les jours, sauf le dimanche et le mardi, de 18 h. 30 à 18 h. 30. — Envoi de fonds pour « L'Espagne Antifasciste » : Lauront, 26, Av. des Boguets, Aubnay-sous-Bois (S.-et-O.). C.O.P. Paris 580-76

PRIX :
FRANCE..... 0 fr. 40
ESPAGNE..... 0 pes. 20

Toutes les informations nous parviennent directement
de notre service spécial de Barcelone

BIHEBDOMADAIRE : MERCREDI, SAMEDI

ABONNEMENTS :

FRANCE :	ETRANGER :
3 mois..... 9 frs	FRANCE 3 mois..... 9 frs
6 mois..... 16 frs	Belgique..... 10 belgas
1 an..... 30 frs	Suisse..... 3 fr. suisse
	Autres pays: 75 cts amer.

Attention !

ARDENTE et implacable, la lutte se poursuit sur tous les fronts. Elle se poursuivra ainsi aussi longtemps que le fascisme ne sera pas écrasé. La construction économique de l'ordre nouveau s'effectue parallèlement à la lutte armée.

Après les improvisations du début, imposées par les événements eux-mêmes depuis le 19 juillet, nous entrons maintenant dans la deuxième phase de la révolution, tant sur le terrain militaire que sur le plan économique.

Il convient à ce moment précis, à cet instant capital de la bataille, d'examiner les bases nouvelles de l'activité révolutionnaire de nos amis d'Espagne. Loin de nous en vouloir de nous livrer à cet examen, nous sommes persuadés qu'ils verront dans nos recherches une preuve d'intérêt et une contribution effective à la tâche qu'ils sont en train de réaliser (...).

Deux faits essentiels attirent et retiennent notre attention. Ce sont :

1. La suppression du Comité central des milices antifascistes ;
2. Les attributions nouvelles du conseil économique de Catalogne.

A notre avis, la disparition du Comité central des milices antifascistes est une erreur. Nous souhaitons que nos camarades n'aient pas trop à la regretter. Nous ne pouvons, cependant, nous empêcher d'exprimer nos craintes. Selon nous, il eût fallu conserver cet organisme né de la révolution, qui était la garantie suprême de la possession de la force armée par le prolétariat.

Constitué par les syndicats, contrôlés par eux, le Comité central des milices antifascistes était essentiellement représentatif d'un esprit nouveau. Sa puissance marquait la liquidation définitive de l'ancienne armée et la constitution d'une force nouvelle entièrement au service du prolétariat et de la révolution. La disparition de cet organisme de défense révolutionnaire peut être interprétée comme le signe d'une sorte de renaissance de l'armée abolie il y a deux mois et demi. (...)

La suppression de ce comité et l'incorporation des milices dans l'appareil régional de défense et d'économie nous obligent à revenir sur cette préoccupation, et à exprimer

nos craintes en ce qui concerne l'avenir.

La milice ? C'est le prolétariat en armes ; c'est la force mise au service des travailleurs, c'est la garantie formelle que jamais cette force ne sera employée contre la révolution. C'est la certitude absolue qu'aucune entreprise plus ou moins factieuse ne viendra à aucun moment mettre en péril les conquêtes révolutionnaires.

L'armée ? C'est la force remise entre les mains d'un gouvernement qui, quels qu'en soient la forme, le caractère et la composition, pourra l'utiliser « un jour » contre cette révolution, et en amener la liquidation au profit d'un clan nouveau, d'une caste nouvelle.

Nous éprouvons les mêmes craintes au sujet de la transformation du Conseil économique. Cet organisme, créé par les syndicats, contrôlés par eux, fonctionnant exclusivement sur le plan technique, laissait à ces syndicats la direction intégrale de l'économie. Son existence, son fonctionnement étaient pour les syndicats, une garantie absolue que la reconstruction de tout l'appareil économique : production, consommation, et échanges, resterait bien entre leurs mains.

L'intégration du Conseil économique dans le Conseil régional de Catalogne met effectivement fin à cette maîtrise des syndicats. Le rôle technique qui lui est attribué, d'un caractère limitatif, puisqu'il ne peut émettre que des avis, fait de ce conseil quelque chose d'assez analogue au Conseil économique institué par le gouvernement français : conseil auquel parti-

cipe bien la C.G.T., mais qui échappe totalement à son contrôle et qui n'est, en réalité, qu'un rouage de l'Etat.

Nous avons cru devoir attirer l'attention de nos camarades de Catalogne et de l'Espagne tout entière sur ces deux modifications radicales du système instauré dès le début de la révolution. (...) Nous leur demandons très instamment d'étudier cette situation, de la considérer sous son aspect réel : de bien se pénétrer des nécessités révolutionnaires du moment, de ne pas perdre de vue les buts à atteindre et, sans dissocier le moins du

monde les forces ouvrières qui œuvrent à la fois sur le plan de la lutte armée et sur celui de la construction économique, de ne pas s'engager plus profondément dans une voie qui pourrait devenir périlleuse.

L'attitude du gouvernement de Madrid à l'égard de la Catalogne et des provinces restées libres ; le transfert envisagé du gouvernement central à Carthagène, base choisie par la Russie pour une action ultérieure ; l'intervention sans cesse plus nette de l'U.R.S.S. dans les affaires d'Espagne ; la conjonction des efforts des gouvernements de Madrid et de

Moscou contre la Catalogne réfractaires aux idées bolchévistes ; le groupement des forces de tous les pays dirigés sur l'Espagne par les ordres du gouvernement russe et son internationale ; la possibilité de jonction de ces forces venant de la frontière du nord, avec celles qui pourraient partir de Carthagène, constituent autant de faits sur lesquels nous appelons nos camarades de Catalogne à réfléchir profondément. (...)

(Editorial de « L'Espagne antifasciste C.N.T.-A.I.T.-F.A.I. » du 21 octobre 1936.

J'ai été témoin à Barcelone...

ON ne saurait donner trop de témoignages sérieux sur la situation en Espagne, particulièrement sur les journées de mai à Barcelone et les événements qui ont suivi. C'est pourquoi nous croyons utile de reproduire d'après le numéro d'août de *Controversy*, tribune libre pour les tendances du socialisme, le témoignage d'un camarade anglais, George Orwell.

George Orwell, auteur de *The road to Wigan Pier* a combattu dans les rangs du contingent de l'I.L.P., sur le front d'Aragon. Il nous apporte un témoignage direct sur les événements de Barcelone durant les « journées de mai », et sur la suppression du P.O.U.M. le mois suivant. (1)

LA presse communiste a affirmé que toute l'affaire avait été une tentative soigneusement préparée pour renverser le gouvernement, et même pour remettre la Catalogne aux mains des fascistes, en provoquant l'intervention étrangère à Barcelone.

Cette dernière insinuation est trop ridicule pour nécessiter une réfutation. S'il était vrai que le P.O.U.M. et l'aile gauche des anarchistes se fussent faits les alliés des fascistes, comment expliquer que les miliciens en première ligne n'aient pas déserté et laissé une brèche dans la ligne de front ? Et que les employés des transports, membres de la C.N.T., aient continué, en dépit de la grève à faire parvenir les vivres sur le front ? Je ne peux, cependant, affirmer avec certitude qu'un dessein révolutionnaire précis n'a pas existé dans l'esprit d'un petit nombre d'extrémistes, les bochéviki-léninistes en particulier (qu'on a l'habitude d'appeler trotskistes), qui distribuèrent des tracts sur les barricades.

Ce que je peux affirmer, c'est que les hommes des barricades ne se sont pas considérés un seul instant comme prenant part à une révolution. Tous, nous avions le sentiment de nous défendre contre une tentative de coup d'Etat de la part des gardes civils qui s'étaient emparés par la force du Central téléphonique, et pouvaient bien s'emparer encore de quelques

autres locaux si nous ne nous montrions pas déterminés à la lutte. Mon interprétation de la situation se fonde sur ce que les hommes faisaient et disaient réellement à ce moment-là, et elle est la suivante :

Les travailleurs descendirent dans la rue par un mouvement spontané de défense et il n'y avait que deux choses qu'ils étaient pleinement conscients de vouloir : la restitution du Central téléphonique et le désarmement des gardes civils qu'ils haïssaient. Il faut tenir compte aussi du ressentiment causé par la misère grandissante à Barcelone et le train de vie luxueux de la bourgeoisie.

Or, il est probable que la possibilité existait de renverser le gouvernement s'il se fût trouvé un chef pour en tirer parti. Il semble pleinement admis que le troisième jour les ouvriers étaient en mesure de prendre le pouvoir dans la ville ; on ne peut nier que les gardes civils étaient profondément démoralisés et se rendaient en grand nombre. Le gouvernement de Valence pouvait, certes, envoyer des troupes fraîches pour écraser les travailleurs (il envoya 6 000 gardes d'assaut alors que la lutte était finie) ; il ne pouvait maintenir ces troupes dans Barcelone si les employés des transports décidaient de ne pas les ravitailler. Mais, en fait, il ne se trouva pas de chef révolutionnaire résolu. Les leaders anarchistes désa-

vouèrent toute l'action et dirent : « Retournez au travail ». Et les leaders du P.O.U.M. restèrent incertains. Les ordres que nous reçûmes aux barricades défendues par les hommes du P.O.U.M., ordres qui émanaient directement de la direction du P.O.U.M., nous enjoignaient de soutenir la C.N.T., mais de ne pas tirer, à moins qu'on ne tirât sur nous d'abord ou que nos locaux ne fussent attaqués. (Personnellement, j'ai essayé à plusieurs reprises des coups de feu, mais je n'ai jamais tiré en retour.) Dans la suite, comme les vivres diminuaient, les travailleurs peu à peu, les uns après les autres, retournèrent au travail ; et naturellement, une fois qu'on les eût laissés se disperser sans encombre, les représailles commencèrent.

Savoir si on « eût dû » tirer parti de la situation révolutionnaire est une autre question. N'engageant que mon opinion, je répondrais « non ». D'abord, on peut douter que les travailleurs eussent pu garder le pouvoir plus de quelques semaines ; et, en second lieu, il se peut que cela eût signifié la perte de la guerre contre Franco. D'autre part, l'attitude essentiellement défensive des ouvriers était tout à fait légitime : qu'ils fussent ou non en guerre, ils avaient le droit de défendre ce qu'ils avaient conquis en juillet 1936. Il se peut, cela va sans dire, que la révolution ait été définitivement perdue en ces quelques jours de mai. Mais je pense, cependant, que c'était un moindre mal, bien qu'à vrai dire, de très peu moindre, de perdre la révolution que de perdre la guerre.

GEORGE ORWELL

(1) Présentation du témoignage d'Orwell paru dans la « Révolution prolétarienne » n°255 du 25 septembre 1937.



BELGIQUE

Isolement carcéral

CHANTAL PATERNOSTRE est en prison depuis le 15 août 1985. Neuf mois de détention préventive pour une instruction judiciaire qui n'avance pas. Depuis la fin décembre 1985, elle est à un régime disciplinaire d'isolement cellulaire strict : 23 heures sur 24 en cellule, promenades individuelles, aucun contact avec les autres détenues, interdiction de recevoir des livres et du linge de l'extérieur, censure totale du courrier... « Alternative libertaire » a rencontré Mike Tolley pour faire le point sur les démarches menées par ses amis pour la sortir de l'isolement.

— **« Alternative libertaire »** : Le lundi 12 mai, Chantal Paternostre citait en référé l'Etat belge et plus particulièrement le ministre de la Justice Jean Gol pour obtenir l'arrêt de ses conditions de détention : isolement cellulaire strict. Pourquoi avoir entamé cette procédure ?

— **Mike Tolley** : Chantal est au régime d'isolement cellulaire strict depuis le mois de décembre 1985, soit quatre mois et demi après le début de sa détention à la prison de Forest (elle a été arrêtée le 15 août 1985). Et ceci sans qu'aucune raison ne lui ait été donnée pour ce changement brusque de régime. Depuis, ses avocats, ses amis, ont entrepris toute une série de démarches pour connaître l'origine de ces mesures (qui sont normalement des mesures disciplinaires) et en obtenir la levée. (...)

Malgré mon insistance, je n'ai réussi qu'à obtenir comme toute réponse à mes questions que de vagues indications et de vagues promesses du style : « c'est pas nous... pour le moment, on ne peut rien faire... ce sont les besoins de l'enquête qui l'exigent... d'habitude ce régime d'isolement cellulaire strict est très limité dans le temps... ». Après quelques mois et les diverses démarches entreprises n'ayant abouti à rien, des signes cliniques de dégradation de l'état de santé de Chantal nous ont amenés à citer l'Etat et plus précisément le ministre Gol en référé.

La procédure de référé se justifiait étant donné l'urgence et les illégalités multiples dont Chantal était victime. Un psychiatre a déclaré avoir examiné Chantal en prison et que son état n'était « pas encore réellement alarmant dans la mesure où il était encore réversible ». Ce même psychiatre exprimait dans son rapport qu'à défaut d'un retour à un régime pénitentiaire normal, Chantal pourrait être victime de psychoses dues à son isolement carcéral.

D'autres rapports allant dans le même sens, nous avons donc choisi cette procédure judiciaire d'urgence. En ce qui concerne les illégalités, elles sont manifestes dans cette affaire. Et les avocats de Chantal ont parfaitement expliqué pendant l'audience comment plusieurs lois belges et internationales avaient été violées par l'administration pénitentiaire sous la responsabilité du ministre de la Justice. Ce régime disciplinaire d'isolement cellulaire strict est totalement contraire aux principes des droits de l'homme, il porte atteinte de manière flagrante à la dignité humaine.

— **A.L.** : Sur le fond du jugement, certains ont vu dans ce procès un test qui dépasse le cas particulier de Chantal, à savoir : dans les affaires dites de terrorisme, l'Etat belge va-t-il s'en tenir à son arsenal répressif classique ou au contraire va-t-il choisir une voie de lois d'exception comme on l'a vu en Allemagne ou en Italie... Le verdict dans le référé de Chantal n'a rien de rassurant à cet égard.

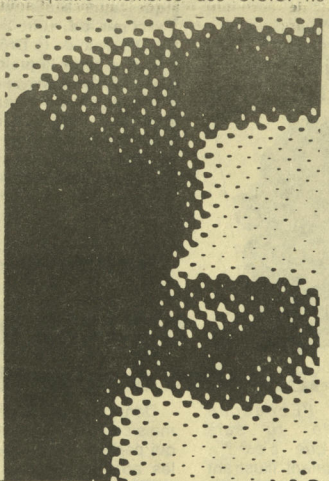
— **M.T.** : Rien n'est fini, puisque le tribunal des référés s'est déclaré incom-

pétent sous prétexte qu'il n'y avait pas d'urgence. Son argumentation se basait sur deux points. D'abord, sur le fait que le psychiatre a déclaré que l'état de Chantal n'était pas « réellement alarmant »... Joli tour de passe-passe que d'avoir évacué l'autre partie de cette phrase qui disait l'importance de revenir à une situation de détention normale pour éviter l'irréversibilité de son état psychotique. D'autre part, Chantal aurait déclaré à une infirmière qu'elle n'avait besoin ni de psychiatre, ni de médecin, ni de médicament. Voilà qui suffit au président Jonnaert pour déclarer que Chantal est en parfaite santé.

Si je dis que rien n'est fini, c'est que Chantal va bien évidemment en appel de ce jugement et que, dans les semaines qui viennent, une deuxième manche de cette bataille va se jouer. Après, s'il y a lieu, ce sera à la Cour de cassation et à la Cour internationale de Strasbourg... En fait, d'après moi, le véritable test se situera au degré de la procédure d'appel. Si la cour donne tort à Chantal, ce sera la démonstration qu'il est aujourd'hui des affaires judiciaires en Belgique où les lois habituelles n'ont plus droit de cité...

— **A.L.** : Pendant que vous choisissez de vous battre sur le terrain du respect par l'Etat des lois qu'il s'est lui-même assignées, d'autres (les quatre des C.C.C.) entamaient une grève de la faim contre des conditions identiques de détention. Peux-tu nous expliquer la différence de stratégie entre Chantal et eux ?

— **M.T.** : Pour autant que je sache, les quatre membres des C.C.C. ne



reconnaissent pas la légalité des tribunaux. Pour sa part, Chantal constate qu'elle vit en 1986, dans une société qui fonctionne avec des lois et des tribunaux et que les nier, c'est quelque part nier la réalité. Le fait d'être une opposante radicale au système et de vouloir un autre type de société implique qu'elle veut transformer cette réalité, et non l'escamoter. C'est ce qu'elle fait en mettant l'Etat et la société en face de leurs propres contradictions.

En attaquant l'Etat sur le terrain de sa propre légalité, il n'y a que deux issues possibles. Le droit est respecté et Chantal gagne son procès. Ou alors, l'Etat bafoue ses propres règles de conduite, ses lois, en niant par là même le caractère démocratique dont il se prévaut dans la lutte contre le terrorisme. Evidemment on pourrait imaginer que le régime pénitentiaire de Chantal s'assouplisse avant l'audience en appel, rendant celle-ci nulle et non avenue. (...)

Mais laissons là tous ces jeux dialectiques parce que, pour moi, l'enjeu ne se

situe pas au niveau des supputations. Ce qui compte, c'est que cessent immédiatement la destruction physique et psychologique de Chantal. Ceci étant dit, si j'estime totalement inadmissible le sort que l'on fait subir à Chantal, j'estime tout aussi inadmissible que l'on fasse subir ce même sort à d'autres détenus. On peut rappeler qu'il y a actuellement en Belgique 39 personnes soumises à un régime d'isolement cellulaire strict...

— **A.L.** : Parallèlement à l'action sur le plan juridique, les amis de Chantal ont décidé de lancer une pétition pour poser le problème à l'opinion publique. Où en êtes-vous à ce sujet ? Et que répondez-tu à ceux qui refusent de signer ou qui disent que cela ne fera que faciliter le fichage de ceux qui sont sensibilisés à la question ?

— **M.T.** : Il y a à peine trois semaines que la pétition circule et de nombreuses signatures ont déjà été recueillies. Dans un premier temps, nous avons récolté en priorité les signatures des personnalités. Ce n'est pas une question de snobisme ou d'élitisme mais nous pensons qu'en faisant signer des gens de l'esta-

blissement (députés, sénateurs, anciens ministres, parlementaires européens, responsables syndicaux, artistes, journalistes, avocats...), nous pourrions plus facilement démontrer au pouvoir libéral l'ampleur du mouvement d'indignation qui se dessine. Lui faire comprendre aussi qu'il n'existe pas aujourd'hui de consensus au sein de ses propres rangs sur l'utilisation de telles méthodes répressives. Lui faire comprendre que des limites ont été dépassées. Que la défense de la société démocratique dont il se prévaut ne supporte pas l'utilisation de moyens en contradiction flagrante avec ses propres principes.

Il est temps que ces premières listes s'élargissent et que le maximum de gens puissent prendre position ouvertement sur la question. Et c'est vrai que certaines personnes refusent encore de signer (en ont-elles bien lu le texte ?) parce que, dans l'ambiance générale entretenue autour des problèmes de terrorisme, elles ont peur d'une assimilation et d'une criminalisation de leur prise de position. Les milliers de signatures recueillies sont, et les hésitants doivent le savoir, le meilleur barrage face à cette criminalisation. Si une seule personne signe cette pétition, elle sera considérée comme une complice. S'ils sont quelques dizaines, ce sera la bande de copains. Mais quand plusieurs milliers la signent, ce sont plusieurs milliers d'électeurs qui s'expriment. Et ça, dans le régime politique dans lequel nous vivons, aucun pouvoir, même libéral, ne peut l'ignorer. Ainsi, nous continuerons, sur la base du texte de la pétition, à réunir tous les mois notre moisson de signatures... jusqu'à ce que justice soit faite et que Chantal revienne enfin à des conditions de détention normales... avant d'être libérée.

RELATIONS INTERNATIONALES (D'après « Alternative libertaire »)

Association des amis de Chantal Paternostre, 261, Chaussée d'Aiseau, 1180 Bruxelles, Belgique (tél. : 02/344.58.55, de 17 h à 19 h). Soutien financier : 001-0737152-28, avec mention « pour Chantal ».

Umberto Marzocchi est mort

IL est des nouvelles qui sont difficiles à faire partager. La mort de notre compagnon Umberto Marzocchi est de celle-ci. Né le 10 octobre 1900, Umberto aura marqué, de par son engagement comme de par sa personnalité, l'histoire du mouvement social italien.

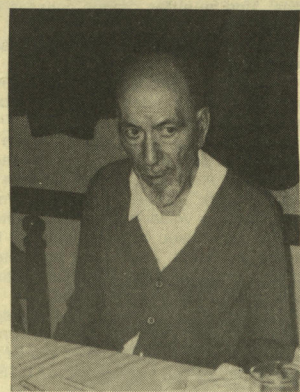
Il fut parmi les fondateurs de l'Union anarchiste italienne (qui se transformera par la suite en Fédération anarchiste italienne, F.A.I.) et pris part au combat de Sarzana (où une descente de fascistes fut repoussée et écrasée).

Umberto participa activement à la lutte antifasciste en 1936 en rejoignant la section italienne des volontaires antifranquistes de la colonne Francisco-Ascaso de la C.N.T.-F.A.I. sur le front d'Aragon. Passé la frontière franco-espagnole, il prendra également part à la lutte contre l'occupation nazie, en relation avec différents maquis.

Militant internationaliste, il impulsa la création de l'Internationale des fédérations anarchistes (I.F.A., Carrare 1968) dont il devint l'un des secrétaires par la suite. Directeur de publication d'*Umanita Nova*,

inlassable animateur de la tendance anarcho-syndicaliste au sein de la C.G.I.L. ; Marzocchi, militant lucide, avait conquis l'estime de tous. Cela nous rend sa disparition encore plus douloureuse. Puisse sa famille et ses proches recevoir l'expression de notre amitié sincère et notre fraternel soutien.

RELATIONS INTERNATIONALES



Rencontre avec l'« Echappée belle »

DEPUIS trois ans maintenant, tous les mois de juillet, l'« Echappée belle » réunit une trentaine d'enfants et une quinzaine d'adultes sur les bases de la pédagogie libertaire et surtout sur celle de l'éducation du même nom.

Depuis trois ans, le « Monde libertaire » vous tient informés de l'évolution de cette expérience éducative qui renoue avec ce qu'ont réalisé les Paul Robin, F. Ferrer, S. Faure... Et vous avez été nombreux à nous faire part de vos questions. Qu'est-ce véritablement que l'« Echappée belle » ?

VOICI maintenant trois ans que l'« Echappée belle » est devenue réalité. Trois étés que des dizaines d'enfants et d'adultes se retrouvent en juillet pour partager ensemble un moment de vie.

Définition...

A l'initiative du projet, le groupe Bakounine (Charente, Charente-Maritime) de la Fédération anarchiste. Depuis, le collectif organisateur s'est élargi et diversifié à d'autres libertaires désirant commencer dès aujourd'hui à mettre en place les prémices d'une alternative libertaire.

Née d'une idée simple, l'« Echappée belle » met en jeu des objectifs multiples :

Il s'agit de vivre avec des enfants et des adultes, pendant un mois, des relations différentes de celles qui nous sont imposées par le système dominant.

que nous rejetons. Ce qui signifie créer un espace où nous pouvons essayer de vivre ensemble un peu de liberté, d'égalité, d'entraide, d'autonomie, d'autogestion.

C'est aussi se rencontrer entre libertaires en dehors du militantisme traditionnel, ceci afin d'éviter les séparations entre « vie privée » et « vie sociale ou militante ».

C'est aussi mettre en pratique les principes de l'éducation libertaire, qui s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants.

C'est enfin créer une dynamique qui s'inscrit dans le champ social, afin de multiplier les lieux et initiatives s'inscrivant dans une alternative libertaire.

...et mode d'emploi

Pour des raisons de distance et de nombre, il a été décidé de faire deux projets cette année. Les deux séjours se dérouleront entre le 4 et le 27 juillet 1986.

Une « colo » libertaire ? Un lieu de vie ? Une école parallèle ? Une communauté ? Un camp de jeunesse ? Et qui en est à l'origine ? Qui sont les enfants qui y viennent ? Et les adultes ? Pourquoi ! Comment ça fonctionne ? Comment ça se passe au quotidien ? Et qu'est-ce que la pédagogie libertaire, l'éducation libertaire ? Que faut-il faire pour participer à l'« Echappée belle » ?

Aussi, pour essayer de répondre à ces questions et à toutes celles que vous vous posez, la librairie du Monde libertaire profite de l'occasion

de la sortie d'un livre sur l'« Echappée belle » pour inviter quelques-uns de ses animateurs à venir présenter leur expérience.

Cette rencontre avec l'« Echappée belle » aura lieu mercredi 18 juin, à 15 h, au 145, rue Amelot, 75011 Paris. Vous êtes cordialement invités. L'« Echappée belle » sera également l'invitée de Radio-Libertaire ce même mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30.

L'équipe d'animation

L'« Echappée de l'Ouest »

LES dates proposées vont du 6 au 27 juillet inclus, voire deux ou trois jours avant et après pour préparation et rangement, pour une capacité d'accueil de 30 jeunes. Une assurance civile individuelle pour chaque participant est indispensable. L'expérience de l'an dernier nous amène à fixer un âge minimum de 5 ans pour les enfants non accompagnés. Les enfants de moins de 5 ans peuvent bien sûr venir, à condition qu'ils soient accompagnés par un adulte, parent ou proche.

Le lieu : Limalonges, village à la limite des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Vienne, près de la R.N. 10, entre Poitiers et Angoulême. Nous disposons de locaux d'un foyer rural. Celui-ci se compose d'une grande salle à manger, cuisine collective, salle d'activités, salle de spectacle, etc., ainsi que de terrains aux alentours.

De nombreuses possibilités s'offrent à nous près de ce lieu : baignade, ballades à pied, en vélo, canoë-kayak, cheval... A ce jour, les projets de déplacement en petits groupes sont :

- Ile d'Oléron : toute les semaines, un groupe d'enfants pourra partir trois jours sur l'île pour une découverte du milieu marin, ballade en voilier, en chalutier, baignade, etc.
- Séjour « musique » à Viville (petit village à 15 km d'Angoulême) : pour les mélomanes, il sera possible d'aller passer quelques jours chez Richard, pour une initiation, découverte de l'univers musical, voire la création d'un petit spectacle.
- Descente de la Drôme en canoë-kayak : un groupe de jeunes pourra partir la première semaine du séjour faire du bateau sur une très belle rivière du sud de la Charente.
- Voyage en roulettes : quelques baladins pourront voyager quelques jours en roulettes et vélos dans la région de Marennes (Charente-Maritime).

Bien d'autres choses encore seraient possibles, car tout doit être possible. Coordination : A.D.I.R., B.P. 82, 16001 Angoulême cedex. Tél. : Nathalie (46.61.64.70) ou Jean-Luc (45.92.02.21).

L'« Echappée de l'Ouest »

L'« Echappée du Sud »

VOICI rapidement exposé le projet de l'« Echappée belle du Sud », les lignes directrices et les premières possibilités. Les dates proposées vont du 5 au 26 juillet inclus, pour une capacité d'accueil de 20 personnes (enfants et adultes). L'« Echappée belle » n'ayant pas d'existence officielle, nous demandons à ce que chacun contracte une assurance individuelle.

Aveyron, Millau, le Larzac...

Le plateau du Larzac est encore chargé de l'histoire de ces quinze dernières années de lutte contre l'extension du camp militaire et la mort de cette région. De cette lutte sont nées de nouvelles solidarités entre les artisans et les paysans du plateau. Des associations sont nées de cette volonté de faire vivre le Larzac.

Une des fermes-accueil, qui concrétisent ces associations, sera le point de rencontre de l'« Echappée du Sud ». Elle est située sur le Caylar, à 25 km de Millau. Millau, sous-préfecture de l'Aveyron, est au cœur d'une région qui présente de nombreux avantages. Ensoleillée sans être trop chaude, elle est au carrefour de la Dourbie et du Tarn, célèbres pour leurs gorges, ainsi que des grands causses et du parc national des Cévennes.

Tous ces éléments nous ont fait envisager trois directions de projets :

- Activités sur les lieux d'accueil (sérigraphie, peinture, photo, astronomie, fêtes, feux d'artifice, rencontres entre les deux « Echappée belle »).
- Connaissance de la région : grâce à la position privilégiée de cette région, nous pouvons envisager de belles ballades, à pied, en vélo, ainsi que des activités liées à l'eau (baignade, canoë-kayak, pêche...). Il sera également possible de faire des croisières en voilier sur la côte méditerranéenne.
- Vivre en milieu naturel avec les habitants : cette région abrite un réseau de copains agriculteurs, éleveurs, artisans, prêts à partager avec nous leurs activités, leur savoir-faire et un peu de leur vie quotidienne.

Enfin un programme dense en perspective, qui ne demande qu'à être enrichi de votre participation et de vos idées. Coordination : C.E.S., B.P. 4030, 34325 Béziers cedex. Tél. : Carolina (67.28.60.63) ou Vincent (67.28.80.16).

L'« Echappée du Sud »



« L'Echappée belle un moment d'éducation libertaire »

DIS, l'Echappée belle, tu sais ce que c'est ? », semble dire l'enfant illustrant la couverture du n°3 des Cahiers de l'Institut d'histoire des pédagogies libertaires (1). L'« Echappée belle » est tout d'abord un moment d'éducation libertaire, et il suffit d'ouvrir les premières pages pour en trouver le mode d'emploi et les réponses aux questions que l'on se poserait au fil de sa lecture : c'est qui, pourquoi, comment ça fonctionne ?

L'« Echappée belle » est un collectif d'individus qui se sont regroupés au fil des ans et qui, à l'origine, n'étaient que quelques-uns, répartis dans le sud-ouest. Militants libertaires sur le terrain du politique, de l'économie, mais aussi de l'éducation libertaire avec le désir de passer du discours théorique à une pratique et de dépasser le stade du militantisme traditionnel plongé dans la grisaille quotidienne laissant peu de place aux enfants et à nous-mêmes.

Donc on y parle d'enfants, mais ce sont aussi les enfants qui parlent au même titre que les adultes, militants ou non militants, de tout ce qui fait un moment de vie, de gestion, de prise en charge collective durant un mois d'été. Ils ont un même élan, celui de vivre autrement, autre chose, une fois dans l'année ; tendre au maximum vers de vrais rapports de liberté, d'égalité, d'entraide entre adultes, enfants, tout en prenant en compte les différences et les problèmes de chacun.

Car on n'arrive pas tout neuf à l'« Echappée belle » quand on passe le reste de l'année à résister à l'autorité, à l'indifférence, à l'aliénation ! Ce n'est pas facile mais l'« Echappée belle » prouve sa vitalité puisqu'elle se dirige vers sa quatrième année, avec l'espoir, comme l'indique la conclusion de la brochure que naissent deux, trois, dix, cent autres projets. Cette année sera un début puisque, après avoir commencé en 1983 et

1984 à Oléron en Charente-Maritime et après avoir porté en 1985 ses bagages dans le Sud chez des libertaires en plein cœur de l'alternative, il y aura en 1986 deux « Echappée belle » : une dans le sud et l'autre dans le sud-ouest.

Alors, si vous voulez respirer une bouffée d'oxigène, je ne saurais guère que vous conseiller cette lecture de cent pages d'un projet que l'on doit se sentir heureux de vivre car c'est un pas de gagné sur la route de l'intelligence, de l'aspiration à un monde nouveau, et qui jette aux oubliettes tous ceux et toutes celles qui au travers des institutions conditionnent nos vies. Je conclurai en disant qu'une expérience comme cela doit tenir la route de l'histoire, donc longue vie à l'« Echappée belle » et vive la vie !

R. BOURNADET

(1) « L'Echappée belle : un moment d'éducation libertaire », éditions Ivan-Davy, 60 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Ecrits antimilitaristes

C E n'est, certes, ni à Thanatos ni à un quelconque dieu de la guerre que je dois la coïncidence d'avoir reçu au même moment ces deux brochures. Leurs deux auteurs, qui séparent quelques cinquante années, se retrouvent pour chanter la vie et crier leur refus des barrières.

Si l'un avoue : « A l'armée on apprend à défendre la patrie, mais merde !, ma patrie n'a jamais eu besoin de frontières, ma patrie c'est ici et puis c'est ailleurs. Ma patrie c'est partout à la fois. Alors, allez-y pour défendre partout à la fois, où placez-vous l'ennemi ? » L'autre renchérit : « Et quel fauve, dis-moi, parmi tous, s'en irait / Mourir sur la lisière au nom de la Forêt / Comme un homme, jouet de son idolâtrie / S'en va sur la frontière au nom de la Patrie ? »

N'est-ce pas un hasard hautement symbolique qui réunit ainsi le jeune insoumis, Thierry Maricourt, à peine sorti des griffes du Moloch et le pacifiste, Emile Vêran, dont plusieurs lustres n'ont pu user la foi en la justesse de la lutte. Ils se sont affrontés au même monstre froid, l'un pour réclamer justice avec Roger Monclin pour les fusillés de 1917 et, depuis, toujours affirmer sa haine de l'armée ; l'autre pour refuser celle-ci et ainsi « donner un coup de tronçonneuse sur ce pilier d'une société capitaliste, qui ignore l'individu au nom de la rentabilité ».

Thierry Maricourt nous offre ainsi, pour la première fois à ma connaissance aussi rapidement, un recueil de textes, d'interviews, d'articles parus

dans la presse qui retracent son parcours du « combattant » de la vie. Et Michel Auvray, préfaçant *Chronique d'une insoumission. Un choix de vie* (1) peut écrire : « Page après page, on l'accompagne volontiers face aux juges et aux matons, on se surprend à partager l'émotion de sa ballade "clandestine" dans Paris ; on l'écoute nous conter avec force la contrainte absolue de l'univers carcéral, cette "camisole de pierre qui entrave (ses) pas" mais n'étouffe nullement son cri libertaire ».

A la prose de Thierry répond la poésie d'Emile Vêran, écoutez ces *Epis sous la faux* (2), souvent coupés par la grande faucheuse, cette camarade impitoyable, mais toujours renaissant et se multipliant.



« Mais ceux qui dirent : Non ! à votre tyrannie / Ces hommes insurgés à vos rouges moissons / Qui gardaient dans leur cœur le choix d'une agonie / Vous les laissez mourir au fond de vos prisons ! » (février 1941). Car sans cesse les réfractaires se lèvent, d'autres les remplacent, et de 1930 à 1983, Emile Vêran salue ces visages et crache des vers à ceux des bellicistes. Ainsi s'égrènent « Après un discours de Staline », « 1939 : la guerre », « Après Sakhiet », « Rondel des colonels », qui constituent autant de pauses sur le chemin de son indignation.

Deux beaux cris, deux brochures à savourer au coin du feu, avec un verre de bon sang de la treille, comme à la veillée avec deux compagnons qui savent conjuguer le mot solidarité à tous les temps.

PASCAL BEDOS

(1) Thierry Maricourt, « Chronique d'une insoumission. Un choix de vie », éditions Acratie, 36 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Emile Vêran, « Les Epis sous la faux » suivi de « Mon coin bleu », 75 F, en vente à la librairie du M.L.

Copinage toujours...

Le 20^e Art présente du 17 au 29 juin son premier festival de la chanson : mardi 17 juin : Fabienne Elkoubi ; mercredi 18 juin : Claude Astier ; jeudi 19 juin : Annie-Jeanne ; vendredi 20 juin : Didier Desmas ; dimanche 22 juin : Alain Aurenche ; mardi 24 juin : Pier Jo ; mercredi 25 juin : Dominique Mac Ayoy ; jeudi 26 juin : Marc Robine ; vendredi 27 juin : Jean-Louis Blaize ; samedi 28 juin : Sharon Evans ; dimanche 29 juin : Elaine Kibaro.

Tout cela au 20^e Art, 18, rue des Panoyaux, 75020 Paris (métro Mémilmontant, tél. : 43.49.23.16). Du mardi au samedi à 20 h 30 et le dimanche à 17 h. Prix des places pour chaque spectacle : 50 francs (40 F avec la carte de Radio-Libertaire).

Radio-Libertaire

Le dimanche 22 juin, à 18 h, aura lieu une fête de soutien à Radio-Libertaire avec le groupe antillais Zepiss, au Cithéa, 112, rue Oberkampf, 75011 Paris.

Prix des places : 45 F (35 F pour les possesseurs de la carte de R.-L.). Qu'on se le dise... venez nombreux !

Communiqué du secrétariat Histoire et Editions

A partir du mois de juin, le tarif de l'abonnement pour trois titres aux Editions du Monde libertaire s'élève à 250 F (au lieu de 200 F).

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

RÈGLEMENT :

- 250 F
- 300 F (en soutien)

TITRES CHOISIS (cocher trois titres) :

- Souvenirs de Maurice Joyeux,
- Dictature et Révolution de Luigi Fabbri,
- Textes choisis de C. Berneri,
- La pédagogie libertaire de Jean-Marc Raynaud.

A renvoyer, avec règlement, aux Editions du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Dans le cadre de la commémoration « Espagne 36 », les Editions du Monde libertaire vous proposent les deux ouvrages de Gaston Leval : *L'Etat et l'histoire et Espagne 36-39* pour 100 F les deux volumes.

Le secrétariat

Programmes de Radio-Libertaire

Jeu. 12 juin

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Chicago dans les années trente.

« Femmes libres » (14 h à 15 h 30) : dans les mines de Bolinca avec Domitila (suite).

« Enlirez-vous » (15 h 30 à 17 h 30) : Dominique Müller est invité pour son livre « Brave petite ».

« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : jazz et politique, avec Albert François.

Vend. 13 juin

« Palais de Police » (15 h à 17 h) : après le procès du Forum des Halles...

« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : l'Union rationaliste... le matérialisme, toujours le matérialisme.

Samedi 14 juin

« De bouche à orbeils » (15 h 30 à 17 h 30) : avec Serge Utgé-Roy, Annie Jeanne, Claude Astier, Dominique Mac Avoy.

Dimanche 15 juin

« Emission anticléricale » (10 h à 12 h) : vie et mort du chevalier de la Barre.

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : rétrospective du festival de Ris-Orangis avec de larges extraits de concerts.

Lundi 16 juin

« Seulement le lundi » (15 h 30 à 17 h) : musique black, Caraïbes, jazz ensembles, groupes antillais...

« Allo ! maman, bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : les problèmes digestifs.

« Radio libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : cinquantenaire de la révolution espagnole : « Naissance de la C.N.T. en 1910 ».

Mardi 17 juin

« Auberge espagnole » (12 h à 14 h) : chanson avec Thierry Col.

« Chronique syndicale » (18 h 30 à 20 h 30) : Syndicat démocratique de la Sécurité sociale.

Mercredi 18 juin

« Allons z'enfants, etc. » (17 h à 18 h) : « La chanson antimilitariste à travers les âges » (suite et fin) et nouvelles du front.

« Humeurs » (18 h 30 à 20 h 30) : l'« Echappée belle » et l'éducation libertaire, avec J.-M. Raynaud et J.-L. Boluda. « Bibliomanie » (20 h 30 à 22 h 30) : avec Claude Tannery à propos de « Malraux l'agnostique absolu ».

BANDES DESSINÉES

« Les Communards » de Pascal Jourde

LES COMMUNARDS de Pascal Jourde est la première bande dessinée historique (1) sur la Commune de Paris. Les maos, du temps de leur splendeur et de leur récupération tout azimut, avaient bien commis une bande dessinée pour adeptes du petit livre rouge. Mais ce n'était que de l'histoire illustrée, quant au graphisme ! n'en parlons pas, on m'accuserait de sectarisme.

Jourde, dont une première B.D. était déjà parue en auto-production (2), fait finalement son entrée aux Editions Glénat, dans la collection « Grand Chapitre » à côté, mais oui, d'Ernie Pike et Hugo Pratt !

Ce premier tome d'une saga historique s'intitule comme de juste l'année terrible. L'action s'articule autour de deux jeunes gens : Raoul Dupras, paysan du Limousin monté à Paris, le Paris révolutionnaire, celui qui s'est soulevé en 1848 pour la république des blouses, qui s'affronte à l'Empereur au sein de l'Internationale, et qui se battra pour la Commune. L'autre, Armand de Saint-Aumis est un aristocrate bien décidé à faire carrière au sein de

l'Armée (avec un grand A, comme Abomination). A servir certes, mais à se servir aussi ! Tous les deux se trouveront engagés, pour des motifs bien différents contre les Prussiens au cours de la guerre de 1870. Entre parenthèse, quelle soufflé se dégage de la plume de Pascal pour dessiner la célèbre charge sanglante et bien inutile, des cuirassiers de Reichshoffen.

Pour en revenir aux deux héros en noir et blanc — comme cette B.D. —, un troisième larron les accompagne et anime cette aventure trépidante. Un affreux policier au nom prédestiné, Mouchardin, sorti tout droit d'un roman d'aventures de l'époque ou mieux des *Misérables* de Victor Hugo.

Au fil des pages, apparaissent les figures légendaires de Blanqui l'Enfermé, de Varlin l'International, de Thiers le Massacreur, de l'opportuniste Gambetta et de la « bonne Louise » Michel... Mais aussi, grâce à un habile « come pack », le grand Proudhon.

Cette histoire, menée tambour battant, fidèle à l'Histoire de la Commune, est riche de trouvailles originales comme le moment

où le récit extrait de l'*Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris* d'Arthur Arnould recoupe admirablement le scénario de la bande dessinée. Sans oublier ce manifestant qui ressemble étrangement à... Non, il ne faut pas tout dévoiler !

Pour s'instruire et pour passer un agréable moment à savourer de bonnes planches, ne laissez pas passer l'occasion. Précipitez-vous sur *Les Communards* de Pascal Jourde, une bonne B.D. réalisée avec l'assistance en documentation de Marie-Jo Bautreit.

JEAN-MARC (Gr. Fresnes-Antony)

(1) « Les Communards » (tome 1), Pascal Jourde, en vente à la librairie du Monde libertaire, 79 F.

(2) « N'attends pas d'avoir du béton plein la gueule pour l'ouvrir », éditions Mélanges, 35 F.

Radio-Libertaire
89.4 MHz
Paris

Quoi de neuf dans l'antiracisme ?

DANS cette période d'installation d'un nouveau gouvernement, il est important de faire le point sur le mouvement antiraciste et des jeunes immigrés. Celui-ci fut un des rares mouvements sociaux de masse qui émergea à partir de 1983. Il était, et est toujours un peu, porteur de revendications politiques et sociales, bien qu'extrêmement divisé actuellement pour des raisons qui tiennent à sa jeune histoire (cf. « La déchirure », M.L. n°600 du 2 janvier 1986).

Dans la confusion où il était arrivé, il faillit même engendrer des députés franco-maghrébins, députés sans costume ni cravate, qui comptaient faire leur « beurre sur les Beurs ». Tel Saïd Zamoun, franco-maghrébin un tantinet mégalo, qui se retrouva tête de liste des Verts dans les Hauts-de-Seine ou tel autre présent en 10^e position sur une liste de l'ex-opposition. On vit même deux Français d'origine maghrébine, d'anciens harkis, sur des listes du Front national. Certains se sont retrouvés têtes de liste du Parti ouvrier européen (P.O.E., groupe d'extrême droite) (1). Ces grandes manœuvres politiques échouèrent : ainsi Medhi Lallaoui, peintre et militant antiraciste connu, tête de liste (autonome, mais avec la L.C.R.) dans le Val-d'Oise obtint 0,4% des voix... un bide !

Nouvelle politique ou continuation

Ces péripéties électoralistes terminées, le mouvement antiraciste se retrouva comme toute la France avec la droite au pouvoir (et une droite dure). Quoiqu'on pense d'ailleurs de la politique contradictoire (entre certains principes philosophiques et la réalité) des socialistes, la philosophie du nouveau gouvernement est nettement différente de l'ancien.

On est passé du démagogique « *Beur is beautiful* » proclamé (ou encore : « *L'immigration : une chance pour la France !* ») à la chasse ouverte. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les mesures envisagées (cf. encadré ci-contre) qui sont un véritable retour en arrière et de reprendre les déclarations de Albin Chalandon, ministre de l'Injustice, au *Quotidien de Paris* (jeudi 5 juin 1986). Les contrôles d'identité et les cartes infalsifiables sont, pour lui, nécessaires pour lutter contre l'immigration clandestine ; c'est donc une véritable reconnaissance explicite de la chasse au faciès, car comment différencier-on un immigré clandestin du Maghreb ou d'Afrique noire d'un Breton de la XX^e génération ?

Pour le même sinistre, ces mesures de fichage sont nécessaires « dans une époque d'insécurité avec une immigration dont il faut tout de même avoir le courage de dire qu'elle est une des sources majeures de la délinquance, notamment en matière de drogue ». Le fond de l'argumentation sur la délinquance immigrée n'est pas complètement faux, mais à aucun moment l'immigration n'est quali-

fiée positivement et surtout aucune explication sociale ne vient éclairer le phénomène (cités, problèmes familiaux, chômage, etc.). Mais un ministre est-il à un amalgame près !

Le programme de l'ex-opposition (cartes de séjour informatisées, restrictions à l'obtention des cartes de résident, disparition des garanties judiciaires en cas d'expulsion, réforme de la nationalité...), s'il entre dans les faits, va faire très mal et remettra en cause un certain nombre d'acquis (les textes concernant la nationalité datent de la Révolution française !). Ainsi Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, pense que « *Vichy, qui a été une période de régression juridique, politique et sociale extraordinaire, sert à présent de modèle à certaines mesures du nouveau gouvernement* » (*Baraka* n°9, juin 1986, p. 15).



L'effet du 16 mars

Plus grave encore (si c'est possible), c'est que l'« effet » du 16 mars a développé un esprit de revanche au sein de la police et de la magistrature. Les bavures ne sont évidemment pas des nouveautés du printemps 1986, mais un certain nombre de journalistes et d'avocats pensent qu'une accélération est sensible depuis. Cette évolution est aussi la conséquence des déclarations tonitruantes des Dupont et Dupond de la sécurité (Pasqua, Pandraud) visant à couvrir les policiers. Actuellement, le ministre de l'Intérieur dénonce une bavure pour en couvrir vingt.

Dans le même temps, des plastiqueurs d'extrême droite — déjà déçus par le nouveau gouvernement et par le Front national — tentent d'appliquer une stratégie de la terreur contre les communautés immigrées de Marseille, Toulon, Nice et Montbelliard (pour Marseille, cf. M.L. n°619 du 15 mai 1986).

Quelles ripostes actuellement ?

A cause des dissensions entre les différentes composantes du mouvement immigré et antiraciste, une riposte globale n'est plus possible pour l'instant et un travail ponctuel semble difficile. On peut distinguer dans le camp antiraciste trois courants : S.O.S.-Racisme d'un côté, les organisations traditionnelles (comme la F.A.S.T.I.) de l'autre et enfin le mouvement autonome des jeunes Arabes.

La riposte est, elle aussi, à trois niveaux différents. Des manifestations ont été organisées à Marseille et à Paris après les attentats racistes, elles étaient dues à de jeunes Beurs et à des associations locales.

La campagne contre les mesures sécuritaires a été menée par des associations plus importantes : S.O.S.-Racisme d'une part et le regroupement F.A.S.T.I., C.A.I.F., G.I.S.T.I., C.L.A.P. et M.R.A.P. de l'autre (3). Pour ces organisations, le texte des mesures « constitue une atteinte aux droits des étrangers » et elles porteront « un préjudice grave aux intérêts et à l'avenir de la société française dont les immigrés sont partie intégrante ». Le projet gouvernemental va transformer la situation des jeunes, immigrés et Français, en une véritable poudre.

S.O.S.-Racisme se transforme en « lobby »

S.O.S.-Racisme, qui fait cavalier seul et qui constituera bientôt une multinationale, développe une stratégie propre, celle du « lobby ». L'organisation a connu un passage à vide après le demi-succès (ou le demi-échec, chacun choisira) de la manifestation du 7 décembre. Mais elle a assis son influence au sein du mouvement antiraciste : 380 comités, des journaux, une radio à partir du 9 juin 1986 (92.8 MHz sur Paris, fréquence rachetée à Radio-Libération).

Fort de ses moyens de pression, S.O.S. tente d'influencer le gouvernement et rencontre fréquemment des ministres (Pandraud, Malhuret [ministre des Droits de l'homme] ; plus récemment, c'était le tour de Guy Fougier (5). Leur but est de limiter les dégâts (bonjour, la gageure !) et d'empêcher la remise en cause d'un certain nombre de principes : maintien du titre unique de séjour et de travail, carte de dix ans... (le point de rupture étant la révision du code de la nationalité).

Cette action de type « lobby » et les tractations qui s'ensuivent ressemblent au poker. Il est nécessaire que périodiquement S.O.S. montre sa force (cette année se sera le 14 juin à la Bastille) sans même être sûr de pouvoir gagner quelque chose (les syndicalistes, habitués à ce genre de négociations, le savent bien).

Devant la multiplication des bavures policières, S.O.S.-

Racisme a commencé à hausser le ton mercredi 4 juin : « *Il vaudrait mieux que M. Pasqua se limite à s'occuper du découpage électoral plutôt que de couper en quatre les cheveux des Beurs* » (Harlem Désir). S.O.S.-Racisme veut ainsi que les hommes politiques « prennent conscience des dérapages qui se produisent » et se refuse « à condamner globalement la politique de tel ou tel ministre de ce gouvernement » (on salue la prudence !).

Le discours est toujours imprégné d'humanisme bonnet assez insupportable. On parle de « modernité », de « générosité » et de « solidarité » : « *A l'heure de la modernité, ils (les potes) réinventent tous les jours les valeurs fondamentales de générosité et de solidarité* ». On parle même de « rétablir le dialogue entre gradés de la paix et population ».

Ce n'est plus la fleur au fusil, mais la fleur au bout de la matrique ! Le problème est bien sûr de savoir si ce discours humaniste (au pire sens du mot) n'est qu'un vernis de façade ou si c'est plus profond.

Reconnaissons quand même que S.O.S.-Racisme sait organiser des manifestations et des fêtes de façon remarquable, ce qui tranche agréablement avec les manifs traîne-savates. Le 14 juin (date anniversaire des événements de Soweto), à la Bastille, sous le slogan « *nunuche* »

« *Mon pote, c'est le pied* », c'est à un véritable carnaval-concert auquel nous sommes invités. Un plateau international : U.B. 40, Sapho, Getto Blaster, Red Skin, Gilberto Gil, Karim Kacel pour la bonne musique, et les inévitables Jean-Jacques Goldman, Michel Berger, Jeanne Mas... (6). L'exploit de l'année (au moins trois cent mille personnes) sera difficile à dépasser... et, s'il y a moins de monde, leur stratégie risque de tomber à l'eau.

Il est désolant de voir que S.O.S.-Racisme, qui sait organiser de bons concerts, ait une stratégie et des idées politiques aussi modérées. Mais la question n'est pas tant de savoir si S.O.S. fait bien ou mal son travail, il nous faut développer un mouvement antiraciste clair. L'antiracisme humaniste (et seulement humaniste) n'a aucune efficacité politique et sociale à long terme car il ne remet pas en cause les pratiques racistes étatiques. (Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point à la rentrée, lors de mobilisations futures.) Clarifier les rapports entre le mouvement antiraciste et la justice, la police et les notions qui en découlent, comme le « citoyenneté », sont des conditions indispensables pour que nous prenions toute notre place dans un combat dont nous sommes partie prenante.

PEPE CARVALHO

(1) « *Libération* » daté du 22/23 février 1986 avait comptabilisé les candidats franco-maghrébins : M.P.P.T. (trotskiste) : 3, P.C. : 2, P.S. : 2, Verts : 3, U.D.F. : 1, C.N.I.P. : 1, F.N. : au moins deux, et plusieurs au P.O.E.

(2) Cf. le n°3 spécial de I.M.-Médias de mars 1986, « *Les Beurs face aux urnes* ».

(3) Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, Conseil des associations immigrées de France, Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés, Comité de liaison pour l'alphabetisation et la promotion.

(4) Le mouvement a des relais autonomes en Belgique, Grande-Bretagne, Canada, Suisse, Suède et Norvège.

(5) Préfet de police de Paris.

(6) Malgré des oppositions à droite, certains ministres financeront cette initiative : 250 000 F des Affaires sociales, 50 000 à 100 000 F des Droits de l'homme.

Ce que le gouvernement prépare

NOUS pouvons déjà faire le catalogue des mesures envisagées par le gouvernement en ce qui concerne l'immigration, bien que nous ne connaîtrons le dispositif exact que le 11 juin 1986 après le Conseil des ministres.

- **Entrée en France** : le droit d'entrée devient une faveur et peut être refusé sans explication pour motif de troubles de l'ordre public (notion complètement floue et laissée à l'appréciation de l'administration).
- **Nationalité** : jusqu'à aujourd'hui, toute personne née en France, ou dont l'un des parents est Français, avait le droit d'être Française. Désormais, c'est l'administration et le gouvernement qui décideront cas par cas.
- **Expulsions** : l'expulsion cessera d'être une mesure judiciaire pour devenir une simple décision administrative (le retour de la lettre de cachet ?) Un mineur pourra être expulsé avec ses parents, ainsi qu'une personne mariée à un conjoint français s'il quitte le domicile conjugal (l'ordre moral est de retour !)
- **Associations** : le gouvernement pourra dissoudre toute association s'il estime qu'elle gêne sa politique diplomatique.

P.C.

Sources : dossier S.O.S.-Racisme (mai 1986), « *Libération* » du 22 mai 1986, « *Déclaration des associations de soutien à l'immigration* » in « *Libération* » du 30 mai 1986.

Body M.	
Un piano en bouleau de Carélie	40 F
Carrère d'Encausse	
Réforme et révolution chez les musulmans de l'empire russe	45 F
Collectif	
Sur 1905	40 F
Quatre femmes terroristes contre le tsar	48 F
Les nihilistes russes	58 F
Ciliga A.	
L'insurrection de Kronstadt	25 F
Fabbri L.	
Crise de l'anarchisme	10 F
Dictature et révolution	75 F
Ferro M.	
Des soviets au communisme bureaucratique	39 F
Figner V.	
Mémoires d'une révolutionnaire	48 F
Kollontai A.	
L'opposition ouvrière	30 F
Kupperman F.	
Au pays des soviets	35 F
Litvinov V.	
N. Makhno et la question juive	20 F
Makhaiski J.-W.	
Le socialisme des intellectuels	30 F
Makhno N.	
La lutte contre l'Etat et autres écrits	50 F
Martinet M.	
Où va la révolution russe	12 F
Menzies M.	
Makhno, une épopée	50 F
Mett I.	
La commune de Kronstadt	18 F
Reed J.	
Dix jours qui ébranlèrent le monde	45 F
Rocker R.	
Les soviets trahis par les bolcheviks	20 F
Rosenstone R.	
John Reed	30 F
Skirda A.	
Les casques de la liberté	115 F
Ternon Y.	
Makhno, la révolte anarchiste	29 F
Vassilev P.	
L'idée des soviets	20 F
Victor Serge	
Vie et mort de Léon Trotsky (2 volumes). Chaque	25 F
L'an I de la révolution russe	25 F
Mémoires d'un révolutionnaire, 1901-41	27 F
Le tournant obscur	18 F
Voline	
La révolution reconnue	145 F
Wilde O.	
Véra ou les nihilistes	40 F

• ROMAN NOIR

Amila J.	
Le boucher des hurles	20 F
Le chien de Montargis	19 F
Au balcon d'Hiroshima	21 F
Pitié pour les rats	21 F
Block L.	
Le voleur insomniaque	26 F
Brown F.	
Tuer pour passer le temps	38 F
La bête de miséricorde	38 F
Cohen D.	
Rapsodie en jaune	26 F
Colonel Durutti	
Le soviét	19 F

Daeninckx	
Meurtres pour mémoire	19 F
Métropole	21 F
Le géant inachevé	23 F
Le der des ders	23 F
Dagory	
Raide maure	18 F
Deltell G.	
Solidarmoché	18 F
Coup de cafard	18 F
Ici le chat est le patron	19 F
Fajardie	
Tueurs de flics	35 F
Le loup par les oreilles	35 F
La théorie du 1%	35 F
La colline de cristal	35 F
La nuit des chats bottés	35 F
Himes C.	
Noir sur noir	32 F
Jaouen	
Quai de la fosse	18 F
Le crime du syndicat	60 F
Toilette des morts	18 F
Jonquet T.	
La belle et la bête	26 F
Malet Léo	
M'as tu vu en cadavre	19 F
Des kilomètres de linéuls	19 F
Fièvre au marais	19 F
La nuit de St-Germain-des-Prés	19 F
Corrida aux Champs-Élysées	19 F
Pas de bavards à la Muette	19 F
Brouillard au pont de Tolbiac	19 F
Boulevard Ossements	19 F
Casse-pipe à la Nation	19 F
Miémac au boul'mich	19 F
120, rue de la Gare	19 F
Un croque mort nommé Nestor	19 F
Abattoir ensoleillé	19 F
Sueurs aux tripes	17 F
Le soleil n'est pas pour nous	17 F
L'ombre du grand mur	19 F
Les paletots sans manches	20 F
Nestor Burma contre CQFD	30 F
Le cinquième procédé	19 F
Les eaux troubles de Javel	19 F
Les rats de Montsouris	19 F
Gros plan du macchabée	20 F
Le gang mystérieux	45 F
Johnny Metal	35 F
Miss Chandler est en danger	45 F
Mort au bowling	19 F
Nestor Burma et le monstre	19 F
La cinquième empreinte	18 F
Les enquêtes de N. Burma T. I et II, chaque	98 F
Marie et Joseph	
Chaudes bises	26 F
Si t'as peur, je jappe	26 F
Pennac	
Au bonheur des ogres	23 F
Pouy J.B.	
Nous avons brûlé une sainte	19 F
Suzanne et les ringards	19 F
Siniac	
Ras le casque	19 F
Tanugi	
Gay, gay tuons-nous	19 F
Topin T.	
55 degrés de fièvre	19 F
Villar	
Au pied du mur	35 F
La vie d'artiste	35 F

• SANTE/DROGUE

Armstrong H.	
Nous sommes tous des toxiques	65 F
Barrère I./Lalou E.	
Le dossier confidentiel de l'euthanasie	23 F

• ANARCHISME

L'almanach du Père Peinard	98 F
Anarchisme contemporain	
Anarcho-syndicalisme et luttes ouvrières	56 F
Aventures de la liberté	44 F
L'Etat et l'anarchie	58 F
La révolution	56 F
Barrué J.	
L'anarchisme aujourd'hui	25 F
Berteri C.	
La société sans l'Etat	5 F
Besnard P.	
Le monde nouveau	25 F
L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme	1 F
CIRA	
Les anarchistes et la résistance	35 F
Témoignages 39-45	50 F
Cœurderoy E.	
Pour la révolution	50 F
Hourrah ! ou la révolution par les cosaques	30 F
Collectif	
Lexique de l'anarchisme	25 F
Albert Camus et les libertaires	20 F
Les nouveaux patrons	57 F
Centralisme et fédéralisme	15 F
Des municipalités à la commune libertaire	14 F
L'imaginaire subversif	60 F
Creagh R.	
Histoire de l'anarchisme aux U.S.A.	150 F
Laboratoires de l'utopie, les communautés libertaires aux U.S.A.	80 F
Sacco et Vanzetti	88 F
C.R.I.F.A.	
Troisième congrès de l'I.F.A.	10 F
Dejacque	
A bas les chefs	80 F
Dossiers de l'histoire	
Histoire du mouvement anarchiste	12 F
Dumas R.	
Ravachol, l'homme rouge de l'anarchie	70 F
Fabbri L.	
L'organisation anarchiste	20 F
Dictature et révolution	75 F
Frémion Y.	
Les orgasmes de l'histoire	30 F
Goldmann E.	
L'épopée d'une anarchiste	37 F
Grave J.	
Conduite de l'individu en société anarchiste	1 F
40 ans de propagande anarchiste	106 F
Guérin D.	
L'anarchisme	23 F
Guillaume J.	
Idées sur l'organisation sociale	20 F
De l'esprit libertaire de la Première internationale	10 F
Harmel C.	
Histoire de l'anarchie	150 F
Joyeux M.	
L'anarchie et la société moderne	40 F
Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière	20 F
L'hydre de Lerne	15 F
Ce que je crois	50 F
Histoire du Libertaire au Monde libertaire	20 F
Souvenirs d'un anarchiste	120 F
Landauer G.	
La révolution	50 F
Leval G.	
Le chemin du socialisme	5 F
Pratique du socialisme libertaire	15 F
L'humanisme libertaire	15 F
Éléments d'éthique moderne	15 F
L'Etat dans l'histoire	60 F
Espagne libertaire 36-39	60 F
Leval/Rocker	
Marx, ténia du socialisme	15 F
Lewin R.	
Eric Mühsam 1878-1934	5 F

La Boétie E.	
Discours sur la servitude volontaire	23 F
Œuvres politiques	20 F
Langand C.	
La famille	20 F
Livrozet S.	
Hurle !	38 F
Magon F.	
La révolution mexicaine	50 F
Maitron J.	
Le mouvement anarchiste en France	
Tome I	96 F
Tome II	85 F
Paul Delesalle un anarchiste de la belle époque	79 F
Malatesta E.	
Anarchistes, socialistes et communistes	60 F
Écrits choisis (tomes I, II et III). Chaque	12 F
Articles politiques	12 F
Réponse à la plate-forme	2 F
Pour ou contre les élections ?	30 F
Malato C.	
Les joyusetés de l'exil	80 F
Mercier-Vega L.	
La révolution par l'Etat	68 F
La chevauchée mexicaine	50 F
Merlino F.-S.	
L'individualisme dans l'anarchisme	10 F
Mounier E.	
Communisme, anarchisme, personnalité	22 F
Nettlau M.	
Histoire de l'anarchisme	50 F
Nieuwenhuis	
Le socialisme en danger	111 F
Plate-forme et synthèse	
L'organisation	20 F
Prudhommeaux A.	
L'effort libertaire	20 F
Russel B.	
Le monde qui pourrait être	20 F
Reclus E.	
L'homme et la terre (tomes I et II). Chaque	30 F
L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique	36 F
A mon frère le paysan	3 F
Reclus P.	
Les frères Reclus	15 F
Reszier A.	
L'esthétique anarchiste	56 F
Revue l'Arc	
L'anarchie	80 F
Rocker Rudolf.	
Anarchisme et organisation	30 F
Sarrazin H.	
Elisée reclus ou la passion du monde	88 F
Textes	
Les anarchistes et les élections	20 F
Vanzetti B.	
Une vie de prolétaire	25 F
Ne pleurez pas ma mort	90 F
Vertone T.	
L'œuvre et l'action d'Albert Camus dans la mouvance de la tradition libertaire	30 F
• ANTIMILITARISME	
Autrement (Revue)	
La bombe	99 F
Armes	80 F
Avis de recherche	
Cavales insoumises	50 F
Martial itinéraire d'un insoumis	10 F
Les ordonnances de 59	15 F
Objectif, mode d'emploi	43 F
Spécial pacifisme et pays de l'Est	15 F
Auvray M.	
Objecteurs, insoumis, déserteurs	99 F

Barthas L.	88 F
Les carnets de guerre	88 F
Becker J.J.	114 F
Carnet B. Les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant 14	114 F
Bilis M.	55 F
Socialistes et pacifistes	55 F
Bost J.-L.	21 F
Le dernier des métiers	21 F
Bouthoul G.	22 F
La guerre	22 F
Castoriadis C.	72 F
Devant la guerre	72 F
Charron C.	160 F
L'antimilitarisme et son expression littéraire à la fin du XIX ^e siècle, les 2 volumes	160 F
Clausewitz C.	158 F
De la guerre	158 F
Clican	16 F
Les trafics d'armes de la France en 1977	16 F
Darien G.	10 F
L'épaulette	10 F
Delcambre A.	51 F
Tuer	51 F
Descaves L.	125 F
Sous-offs	125 F
Devaldès M.	25 F
La chair à canon	25 F
Dixon Norman F.	63 F
De l'incompétence militaire	63 F
Dorgeles R.	20 F
Les croix de bois	20 F
Les dossiers du <i>Canard enchaîné</i>	22 F
La force de frappe tranquille	22 F
Faucier N.	60 F
Pacifisme et antimilitarisme dans l'entre-deux-guerres	60 F
Fontanel S.	33 F
L'économie des armes	33 F
Garel E.	20 F
Louis Lecoin et le mouvement anarchiste	20 F
Gibeau Y.	53 F
Allons z'enfants	53 F
Giono J.	27 F
Ecrits pacifistes	27 F
Le déserteur	20 F
Joxe A.	64 F
Demain la guerre ?	64 F
Langlois D.	42 F
Le cachot	42 F
Lecoin L.	50 F
Le cours d'une vie	50 F
Ecrits	40 F
Le Hénaff Y.	15 F
Les armes de destruction massive	15 F
Maricourt T.	36 F
Chronique d'une insoumission	36 F
Martin P.	75 F
Candide face au moloch	75 F
Menahem G.	55 F
La science et le militaire	55 F
Monclin R.	35 F
Les damnés de la guerre	35 F
Remarques E.-M.	20 F
A l'Ouest, rien de nouveau	20 F
Riche D.	79 F
La guerre chimique et biologique	79 F
Seymour M. Hersh	42 F
Le massacre de Song My	42 F
Scoff A.	69 F
Le pantalon	69 F
S.I.P.R.I.	10 F
Armer ou désarmer, 1984	10 F
Textes	15 F
Les armements modernes	15 F

Vecteur	8 F
Vouloir la paix	8 F
Vidal Naquet P.	30 F
La torture dans la République	30 F
Vigné d'Octon P.	79 F
La gloire du sabre	79 F

• ANTHROPOLOGIE/BIOLOGIE

Changeux J.-P.	45 F
L'homme neuronal	45 F
Clastres P.	110 F
Chronique des Indiens guayaki	110 F
La société contre l'Etat	57 F
Recherches d'anthropologie politique	88 F
Le grand parler	57 F
Duvignaud J.	96 F
Le langage perdu	96 F
Fromm E.	55 F
De la désobéissance	55 F
Avoir ou être	55 F
Grassé P.-P.	65 F
L'homme en accusation	65 F
Guillard J.-M.	15 F
Seul chez les Kalasch	15 F
Hacker F.	49 F
Agression, violence	49 F
Jacquart A.	27 F
Eloge de la différence	27 F
Moi et les autres	27 F
Inventer l'homme	65 F
Au péril de la science	24 F
Laborit H.	23 F
Biologie et structure	23 F
Copernic n'y a pas changé grand-chose	54 F
La nouvelle grille	38 F
L'homme et la ville	69 F
L'homme imaginant	25 F
L'agressivité détournée	25 F
Eloge de la fuite	24 F
La colombe assassinée	65 F
Langaney A.	70 F
Le sexe et l'innovation	70 F
Lorenz K.	35 F
L'homme dans le fleuve du vivant	35 F
Tous les chiens, tous les chats	63 F
Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons	61 F
Meriot C.	180 F
Les Lapons et leur société	180 F
Monod J.	27 F
Le hasard et la nécessité	27 F
Rostand J.	26 F
Aux frontières du surhumain	26 F
Entretiens avec Eric Laurent	48 F
Les étangs à monstres	50 F
Crapauds et libellules	51 F
Esquisse d'une histoire de la biologie	32 F
Maternité et biologie	23 F
Le courrier d'un biologiste	44 F
Ruffie S.	180 F
Traite du vivant	180 F
Sahlins M.	70 F
Critique de la sociobiologie	70 F
Age de pierre, âge d'abondance	125 F
Tetry A.	125 F
Prophète clairvoyant et fraternel	125 F

• ARTS ET CULTURE

Atelier populaire de l'ex-école des Beaux-Arts	50 F
Les affiches de Mai 68	50 F
Autant-Lara C.	150 F
La rage dans le cœur	150 F
Berruer P.	55 F
Georges Brassens	55 F

Collectif	120 F
Mémoires sur la guerre des camarads	120 F
La France impériale	118 F
Pieds nus sur la terre sacrée	25 F
Cordeiro Albano	31 F
L'immigration	31 F
Dumont R.	25 F
L'Afrique étranglée	25 F
Geronimo	25 F
Mémoires	25 F
Gillette-Abdelmalek	95 F
L'immigration algérienne en France	95 F
Gouy-Gilbert C.	73 F
Une résistance indienne : les Yaquis du Sonora	73 F
Gras P.	64 F
L'autre Pérou	64 F
Guérin D.	70 F
Quand l'Algérie s'insurgeait	70 F
Ben Barka et ses assassins	55 F
Hadj M.	78 F
Mémoires	78 F
Hamon et Rotman	31 F
Les porteurs de valises	31 F
Jaulin R.	25 F
La paix blanche. 2 tomes. Chaque	25 F
Jelloun Tahar B.	27 F
la plus haute des solitudes	27 F
Prière de l'absent	27 F
Hospitalité française	23 F
Les amandiers sont morts de leurs blessures	30 F
Lafont R.	17 F
La révolution régionaliste	17 F
Décoloniser en France	21 F
Autonomie : de la région à l'autogestion	16 F
Léry J. (de)	90 F
Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil	90 F
Memmi A.	21 F
Portrait d'un colonisé	21 F
Oyhamburu P.	45 F
L'irréductible phénomène basque	45 F
Perraudieu/Delbreil	45 F
Rapport sur l'état de la Vendée	45 F
Pezet M.	51 F
La Provence des rebelles	51 F
Ribeiro D.	15 F
Frontières indigènes de la civilisation	15 F
Rouveau E.	72 F
Les Palestiniens	72 F
Rubin J.	21 F
Do it	21 F
Stora B.	76 F
Messali Hadj	76 F
Survival international	50 F
Ethnies minoritaires dans le monde 1983-1984 :	50 F
20 bulletins d'action urgente	50 F
Guatemala	15 F
Tolza J.	48 F
Les scorpions de Corbera	48 F
Touraine-Dubet	70 F
Le pays contre l'Etat	70 F
Luttes occitanes	70 F
Seymour et Elisabeth	50 F
Les Caraïbes : des brûlots sur la mer	50 F
Vanina	70 F
Corse la liberté par la mort	70 F

• RELIGION

Assoulène P.	61 F
Lourdes histoires d'eau	61 F
Bochot A.	17 F
Vivre en son temps	17 F

Boyer J.F.	95 F
L'empire Moon	95 F
Bredel M.	89 F
Jean Meslier l'enragé	89 F
Dallan R.	65 F
Dieu contre dieux	65 F
La vie de Jésus	50 F
Crede dodo	25 F
Diel P.	21 F
La divinité	21 F
Faure S.	10 F
Les crimes de Dieu	10 F
Le dieu que je nie et combats	7 F
Douze preuves de l'inexistence de dieu	5 F
Huxley J.	19 F
L'éminence grise	19 F
Kermoeel-Dufлот	86 F
Entre Dieu et César	86 F
Lacroix J.	25 F
Le sens de l'athéisme moderne	25 F
Livrozet S.	42 F
Jeva de Nazareth	42 F
Meslier J.	150 F
Ouvres (tomes I et II). Chaque	150 F
Oudin B.	65 F
La foi qui tue	65 F
Pigault-Lebrun	25 F
La Bible	25 F
Prévotel M.	35 F
Cléricisme moderne et mouvement ouvrier	35 F
Reclus E. et Guyou	5 F
L'anarchie et l'Eglise	5 F
Ryner H.	50 F
Le cinquième évangile	50 F
Russel B.	15 F
Science et religion	15 F
Sade	32 F
Discours contre Dieu	32 F

• REVOLUTION FRANÇAISE

Agulhon M.	39 F
Les quarante-huitards	39 F
Cahiers de doléance des femmes	70 F
1789	70 F
Dommanget M.	30 F
1793, les enragés, les curés rouges	30 F
Sylvain Maréchal	60 F
Guérin D.	25 F
La révolution française et nous	25 F
Bourgeois et bras nus, 1793-95	22 F
La lutte de classes sous la Première République. Les 2 volumes	139 F
Jacques J.	30 F
Luttes sociales sous l'ancien régime	30 F
Maréchal S.	50 F
Culte et lois d'une société d'hommes sans dieu	50 F
Menetra	90 F
Journal d'une vie	90 F
Bianchi S.	69 F
La révolution culturelle de l'An II	69 F
Soboul A.	60 F
Comprendre la révolution	60 F
La révolution française	150 F

• REVOLUTION RUSSE

Avrich P.	29 F
La tragédie de Kronstadt	29 F
Les anarchistes russes	30 F
Baynac J.	75 F
Les socialistes révolutionnaires	75 F

Castoriadis C.	25 F
Le régime social de la Russie	25 F
Collectif	
Le feu souterrain	57 F
Syndicat libre en URSS	15 F
L'affaire Guinzbourg Galanskov	30 F
L'affaire Plioutch	27 F
Comité « Aide aux antifascistes »	
Les Bulgares parlent au monde	5 F
Djilas M.	
Une guerre dans la guerre	88 F
Conversation avec Staline	15 F
Tito, mon ami, mon ennemi	60 F
Gide	
Retour de l'URSS	21 F
Fejto F.	
Budapest	28 F
Irving D.	
Insurrection Budapest 56	77 F
Istrati P.	
Vers l'autre flamme	10 F
Heller/Nekrich	
L'utopie au pouvoir	123 F
Jutrin-Klener M.	
Panaît Istrati	28 F
Kaplan K.	
Procès politiques à Prague	22 F
Kéhayan J.	
Le tabouret de Piotr	21 F
Rue du prolétaire rouge	21 F
Krivitsky W.-G.	
J'étais un agent de Staline	50 F
Lesnik Renato	
Ici Moscou	85 F
Lorrain P.	
L'évangile selon saint Marx	75 F
London A.	
L'aveu	16 F
Meney P.	
Les mains coupées de la Taïga	79 F
Markov G.	
L'odyssée d'un passeport	40 F
Moulin G.	
Uburs	20 F
Orsoni C.	
De la dissidence	12 F
Ragean J.-P.	
Prague 48	28 F
Samatan M.	
Droits de l'homme et répression en URSS	22 F
Soljenitsyne A.	
Une journée d'Ivan Denissovitch	14 F
Le pavillon des cancéreux	14 F
L'archipel du goulag (2 volumes). Chaque	68 F
Stoinoff N.	
Un centenaire bulgare parle	20 F
Tigris P.	
Révoltes ouvrières à l'Est	45 F
Amère révolution	15 F
Trepper L.	
Le grand jeu	23 F
Trifon N.	
Marx à l'est	25 F
Voslenski M.	
La nomenklatura	72 F
Zemliak	
URSS, un Etat-patron puissant	10 F

• PARTI COMMUNISTE

Autrement	
La culture des camarades	80 F
Collectif	
Kremlin-PCF : conversations secrètes	75 F

Fauvet J.	
Histoire du PC français	92 F
Kriegel A.	
Le congrès de Tours	38 F
Aux origines du communisme français	13 F
Le grand procès dans les systèmes communistes	14 F
Legendre B.	
Le stalinisme français	68 F
Recanatì J.	
Un gentil stalinien	43 F
Robrieux P.	
Histoire intérieure du PC (tomes I et II). Chaque	124 F
Tome III	102 F
Tome IV	180 F
La secte	79 F

• PEDAGOGIE/EDUCATION

Aïsha	
Décharge publique : les emmurés de l'Assistance	55 F
Alinski Saul	
Manuel de l'animateur social	31 F
Autrement	
Dans la ville, des enfants	55 F
Baker Catherine	
Insoumission à l'école obligatoire	98 F
Baudelot et Establat	
L'école primaire divisée	25 F
Braun P.	
Les gosses du désespoir	53 F
Besse J.-M.	
Decroly	49 F
Bettelheim B.	
Les enfants du rêve	62 F
Boumard Patrick	
Tu seras ministre, mon fils	68 F
Cahiers de l'institut d'histoire des pédagogies libertaires	
Francisco Ferrer	48 F
Hans Ryner	80 F
L'Echappée belle. Un moment d'éducation libertaire	60 F
Calmus Marie-Claire	
La mort du grand leurre	48 F
Carcères B.	
Les deux rivages — Itinéraires d'un animateur populaire	47 F
Celma J.	
Journal d'un éducastrer	30 F
Collectif	
Viens sur le chemin	35 F
Le travail social en procès	48 F
Pour ou contre Summerhill ?	34 F
La pédagogie Freinet	67 F
Sur l'université	7 F
Vivre à Decroly	40 F
Les écoles rurales, quel avenir ?	35 F
L'affaire des éducateurs de Nantes	48 F
Création ou récréation	89 F
Decroly/Monchamp	
Initiation à l'activité intellectuelle et motrice par jeux	58 F
Duneton C.	
Je suis comme une truie qui doute	23 F
Flamant T.	
L'Ecole Emancipée	109 F
Freinet C.	
Méthode naturelle. Tome II	68 F
Tome III	51 F
La santé mentale de l'enfant	25 F
Essai de psychologie sensible (tomes I et II). Chaque	62 F
L'éducation du travail	48 F
Freinet E.	
Naissance d'une pédagogie populaire	40 F
Freire P.	
Pédagogie des opprimés	25 F
Guérin A.	
Meina l'enfant	32 F
Hemmings R.	
Cinquante ans de liberté avec Neil	84 F

• HISTOIRE OUVRIERE ET PAYSANNE

A.S.	
L'anarcho-syndicalisme	15 F
Beaubernard R.	
Un « laboratoire social » au XIX ^e siècle	120 F
Brecy R.	
La grève générale en France	17 F
Bron J.	
Histoire du mouvement ouvrier français (3 volumes). Chaque	65 F
C.F.D.T.	
Le mouvement ouvrier, 1815-1977	79 F
Collectif	
L'influence anarcho-syndicaliste dans la CGT, 1902-1923	4 F
Mélanges d'histoire sociale	84 F
Le mouvement libertaire dans l'Allier au début du siècle (en cassette)	50 F
Drachline P.	
Le crime de Pantin	78 F
Duby G.	
Guerriers et paysans	31 F
Georges et Tintant	
Léon Jouhaux	180 F
Guérin D.	
Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis	30 F
Guilbert M.	
Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914	58 F
Institut CGT d'histoire sociale	
1906 Le congrès de la charte d'Amiens	140 F
Julliard J.	
Fernand Pelloutier	70 F
Le Rouzic G.	
Voyage aux forges d'Hennebont	110 F
Luxardo H.	
Les paysans, X ^e /XIX ^e siècle	55 F
Maitron (sous la direction de)	
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (20 vol.)	
Chaque	210 F
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international	186 F
La Grande-Bretagne	155 F
L'Autriche	155 F
Le Japon tome 1-2	200 F
La Chine	440 F
Martineq P.	
Aspects de l'histoire de la Seyne-sur-Mer, 1830-1936	90 F
Monatte P.	
La lutte syndicale	65 F
Masini P.-C.	
Anarchistes et communistes dans les conseils de Turin	25 F
Mouvement social	
N ^o 48 au 113. Chaque	30 F
N ^o 114 au 125. Chaque	40 F
N.L.F.	
Pelloutier F.	
Histoire des bourses du travail	182 F
Peyrenet M.	
Nous prendrons les usines	65 F
Perdu J.	
La révolte des Canuts	20 F
Ragon M.	
Ils ont semé nos libertés	120 F
Recher J.	
Le grand métier	76 F
Robert J.-L.	
La scission syndicale de 1921	120 F
Root et Branch	
Le nouveau mouvement ouvrier américain	25 F
Rouch J.L.	
Dommanget prolétaire en veston	99 F
Rude F.	
Les révoltes des Canuts (1831-1834)	30 F
C'est nous les Canuts	45 F
L'insurrection lyonnaise de 1831	147 F

Sagnes J.	
Le mouvement ouvrier du Languedoc	76 F
Salacrou	
Boulevard Durand	20 F
Scoff A.	
Un nommé Durand	95 F
Shiota S.	
Le Japon (tomes I et II)	175 F
Spriano P.	
L'occupation des usines (Italie 1920)	45 F
Tavernier Y.	
Le syndicalisme paysan	60 F
Textes	
La parole ouvrière 1830-1851	10 F
Thalmann P.	
Combats pour la liberté	75 F
Weinstock N.	
Le pain de misère - histoire du mouvement ouvrier juif en Europe.	
Tome I	120 F
Tome II	80 F
Tome III	130 F

• INDIVIDUALISME

Armand E.	
Les tueries passionnelles et le tartufisme sexuel	5 F
Bontemps C.-A.	
Félix de la forêt	20 F
Collectif	
Max Stirner	110 F
Lacaze-Duthiers G.	
Visages de ce temps	15 F
Libertad	
Articles choisis	15 F
Mauricius	
La chanson des corbillards	1 F
Menzies Malcom	
En exil chez les hommes	90 F
Ryner H.	
Le sillage parfumé	70 F
Amant ou tyran	30 F
Songes perdus	40 F
Bouche d'or, patron des pacifistes	50 F
Aux orties	70 F
La tour des peuples	80 F
Chère pucelle de France	60 F
Crépuscules	60 F
Stimer M.	
L'unique et sa propriété	95 F
Le faux principe de notre éducation	61 F
De l'éducation	25 F
Thoreau H.D.	
Journal	76 F
Walden ou la vie dans les bois	63 F
Zo d'Axa	
En dehors	40 F
La feuille	40 F

• INTERNATIONAL

Abou S.	
Liban déraciné	76 F
Alleg H.	
La question	21 F
Arnaud P.	
La dette du tiers monde	29 F
Bacandier G.	
Afrique ambiguë	100 F
Benassayag M.	
Malgré tout	25 F
Transferts	50 F
Bessis S.	
L'arme alimentaire	40 F

Brisset C.	
La santé dans le tiers monde	69 F
Chomsky et Herman	
Economie politique des droits de l'homme	130 F
Ecrits politiques 1977-1983	70 F
Collectif	
Nationalité et nationalisme	251 F
Algérie, 20 ans	65 F
Berlin, le ciel partagé	65 F
Douglass F.	
Mémoires d'un esclave américain	48 F
Dumont/Mottin	
Le mal développement en Amérique latine	33 F
Dumont R.	
Terres vivantes	100 F
Harbi Mohamed	
La guerre commence en Algérie	37 F
Gonzales L.	
Les barrières de la solitude	80 F
Herzog J.-S.	
La révolution mexicaine	39 F
Ico	
Capitalisme et lutte de classes en Pologne	35 F
Kyriacopoulos P.	
Luttes paysannes en Grèce après les colonels	20 F
Lacoste Yves	
Contre les anti tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes	65 F
Leonetti A.	
Mouvements ouvriers et socialistes en Italie	62 F
Makal M.	
Un village anatolien	60 F
Marseille J.	
Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce	130 F
Montani G.	
Le tiers monde et l'unité européenne	54 F
Nunes A.	
Les révolutions du Mexique	17 F
Oussaid B.	
Les coquelicots de l'oriental	55 F
Partant F.	
La fin du développement, naissance d'une alternative	58 F
Que la crise s'aggrave	45 F
La guérilla économique	59 F
Poutet J.	
L'Argentine de la peur	48 F
Prudhommeaux A. et D.	
Spartacus et la Commune de Berlin	20 F
Reeve C.	
Solidarité enchaînée	10 F
Exotisme s'abstenir - Journal d'un voyage en Amérique latine	70 F
Reed J.	
Le Mexique insurgé	35 F
Rubin J.	
Do it	25 F
Rustico J.	
1933, la stratégie du prolétariat allemand	12 F
Simoni H.	
Le 25 juin 1976 en Pologne	15 F
Textes	
Gdansk, la mémoire ouvrière (1970-1980)	55 F
Pour la Pologne	49 F
Wallraf G.	
Tête de Turc	80 F
Tewfik el Hakim	
Un substitut de campagne en Egypte	80 F
Zaremba Z.	
La Commune de Varsovie	25 F

• JUSTICE/ASSOCIATIONS

Böll Heinrich	
Protection encombrante	60 F

Cadot E.-Ganancia D.	
Guide du divorce au féminin	59 F
Code pénal 85-86	120 F
Collectif	
Le droit et les immigrés	80 F
Guide pratique du chômage	65 F
Chalvon/Demersay	
Concubin, concubine	59 F
Chauveaux R.	
Associations et syndicats	102 F
Garrigou-Lagrange	
Los associations	39 F
Guérin A.	
Les gens de la CIA	110 F
Jackson B.	
Le quartier de la mort	130 F
Joyeux F.	
La défense libre au tribunal	55 F
Langlois D.	
Nouveau guide du militant	29 F
Guide du citoyen face à la police	45 F
Dossiers noirs de la police française	25 F
Dossiers noirs de la justice française	24 F
Dossiers noirs du suicide	60 F
Le Bonnie/Guillou	
Ni vieux ni maîtres	40 F
Lemeunier F.	
Comment fonder une association	180 F
Levine M.	
Affaires non classées	54 F
Livrozet S.	
Rue aux ours	42 F
Marchetti et Marks	
La CIA et le culte du renseignement	20 F
Masson G.	
Les juges et le pouvoir	70 F
Mignard-Boure	
La crise de l'institution judiciaire	15 F
Mothé D.	
Le métier de militant	18 F
Mouvement d'action judiciaire	
L'affaire Croissant	20 F
Quadruppani S.	
Un coupable idéal, Knobelspiess	89 F
Rabi W.	
L'homme qui est rentré dans la loi	36 F
Serge Victor	
Ce que tout révolutionnaire doit savoir de la répression	25 F
Soulier G.	
Nos droits face à l'Etat	38 F
Stéfanovitch Y.	
Un assassin au-dessus de tout soupçon	79 F
Syndicat de la magistrature	
Justice sous influence	40 F
Tichané G.	
Coupable à tout prix	68 F
Verges J.-Bloch E.	
La face cachée du procès Barbie	42 F
Victor S.	
Ce que tout révolutionnaire doit savoir de la répression	25 F

• KROPOTKINE

Kropotkine	
Paroles d'un révolté	25 F
Œuvres	35 F
L'entraide	45 F
L'éthique	39 F
La conquête du pain	40 F
L'anarchie, sa philosophie, son idéal	15 F
L'Etat, son rôle historique	16 F

Blondeau Y.	
Le syndicat des correcteurs	38 F
Bouvier P.	
Métro-polis	38 F
Briot et Verbunt	
Immigrés dans la crise	45 F
Caroux-Destray J.	
Un couple ouvrier traditionnel	50 F
C.F.D.T.	
Blanc comme neige	37 F
C.I.R.A.	
La naissance du mouvement ouvrier à Besançon	30 F
Chauvet P.	
Les ouvriers du Livre en France	150 F
Collectif	
La question du logement et le mouvement ouvrier français	70 F
Corale	
Capitalisme, syndicalisme, même combat	20 F
De Laubier Patrick	
La grève générale en 1905	90 F
Dubois P.	
Les ouvriers divisés	78 F
Durand et Dubois	
La grève	85 F
Faucier N.	
Les ouvriers de Saint-Nazaire	25 F
Grein D.	
La légalité contestée	30 F
Griffuelhes V.	
Le syndicalisme révolutionnaire	4 F
Le Carpentier S.	
Manuest : à la recherche de l'autogestion	40 F
Lefranc G.	
Le syndicalisme en France	23 F
Le syndicalisme dans le monde	43 F
Les expériences syndicalistes internationales	30 F
Grèves d'hier et d'aujourd'hui	40 F
Meister A.	
L'autogestion en uniforme	69 F
Mermoz M.	
L'autogestion, c'est pas de la tarte	55 F
Portis Larry	
Georges Sorel	45 F
Revue « Autogestions »	
N° 4 : Pérou - Ecologie	31 F
N° 5 : Pologne, la brèche ?	31 F
N° 6 : Les habits neufs du président Tito	31 F
N° 7 : Irlande : au-delà du terrorisme	30 F
N° 8/9 : Un travail sans emploi	55 F
N° 11 : Les utopistes du mètre carré	35 F
N° 12/13 : Les passions pédagogiques	55 F
N° 14 L'entreprise	37 F
N° 15 La gauche maladroite	40 F
N° 16 Parties de campagne	40 F
N° 17 La démocratie souterraine : Chili 1973/1984	40 F
N° 18 La république des experts	40 F
N° 20/21 Alternatives québécoises	80 F
N° 22 Les coopératives dans la crise	50 F
Root et Branch	
Le nouveau mouvement ouvrier américain	34 F
Rude P.	
Le mouvement ouvrier à Lyon	34 F
Schenkel J.	
Bureaucrates et manipulateurs du balai	65 F
Sorel G.	
La décomposition du marxisme (+ textes)	155 F
La décomposition du marxisme	21 F
Réflexions sur la violence	55 F
Matériaux d'une théorie du prolétariat	55 F
Les illusions du progrès	40 F
Subversion n° 2	
Agir aujourd'hui pour l'anarcho-syndicalisme	7 F
Tronchet L.	
Combats pour la dignité ouvrière	48 F
Vega/Griffuelhes	
Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire	15 F

Widick B.-J.	
Syndicalisme en péril	62 F

• MOUVEMENT SOCIALISTE

Albert et Duchêne	
Le socialisme révolutionnaire	15 F
Brupbacher F.	
Socialisme et liberté	63 F
Collectif	
La légende de la gauche au pouvoir	25 F
Delaubier P.	
La grève générale en 1905	60 F
Garnier J.P. / Janover L.	
La deuxième droite	89 F
Garnier L.	
Le PS tout nu	70 F
Haupt G.	
La Deuxième Internationale	150 F
Herzen	
De l'autre rive	60 F
Lettres de France et d'Italie	60 F
Jacquier M.	
Simple militant	36 F
Jaurès J.	
Etudes socialistes	72 F
Préface aux discours parlementaires	72 F
Jeanneney J.-N.	
Une leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir	31 F
Lefranc G.	
Le mouvement socialiste (2 volumes). Chaque	34 F
Juin 36	27 F
Pennetier	
Le socialisme dans le Cher	120 F
Renouvin et Rémond	
Léon Blum, chef de gouvernement	45 F
Rouvière J.	
L'affaire Salengro	69 F

• NEO-MALTHUSIANISME

Guerrand R.-H.	
La libre maternité	20 F
Livrozet S.	
Lettre d'amour à l'enfant que je n'aurai pas	49 F
Malthus	
Essai sur le principe de population	32 F
Ronsin F.	
La grève des ventres	67 F
Skrzypczak	
L'inné et l'acquis	66 F

• PAYS DE L'EST

Almarik A.	
Journal d'un provocateur	61 F
Amnesty International	
Les prisonniers d'opinion en URSS	62 F
Anderson	
Hongrie 1956	25 F
Balabanoff A.	
Ma vie de rebelle	70 F
Balkanski G.	
Cheitanov, pages d'histoires	30 F
Libération nationale et révolution sociale	45 F
Bardy R.	
La commune de Budapest	35 F
Carrère d'Encause H.	
L'empire éclaté	48 F
Le grand frère	85 F